

DOSSIER DE CONCERTATION

PROJET
NOUVEAU
CHU DE
RENNES



SOMMAIRE

LEXIQUE	P.3
LE CHU DE RENNES AUJOURD’HUI	P.4
LA NÉCESSITÉ D’UNE RECONSTRUCTION	P.8
PRÉSENTATION	
ET ENJEUX DU NOUVEAU CHU	P.14
L’AMBITION ENVIRONNEMENTALE	
DU PROJET	P.30
LA DÉMARCHE PROJET	P.39
ENSEMBLE AMÉLIORONS LE PROJET	P.46
VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS	P.60

Lexique

Ambulatoire : prise en charge en une seule journée. Le patient ne passe pas la nuit à l'hôpital : il entre et ressort de l'établissement dans la journée.

ARS : agence régionale de santé.

COPERMO : comité interministériel de performance et de la modernisation de l'offre de soins.

Court séjour : soins de courte durée prenant en charge la phase aiguë de la maladie.

Dialogue compétitif : procédure d'achat qui permet au candidat retenu pour la phase de dialogue d'échanger avec le donneur d'ordre pour élaborer la meilleure réponse possible.

Emprise foncière : l'emprise foncière du CHU correspond au périmètre du terrain dont il est propriétaire (32 hectares).

Exploration fonctionnelle : en médecine, une exploration fonctionnelle est un examen destiné à apprécier la manière dont un organe assure sa fonction.

GHT : groupement hospitalier de territoire.

Maternité de niveau 3 : une maternité de niveau 3 dispose d'une unité d'obstétrique, d'une unité de néonatalogie et d'une unité de réanimation néonatale. Elle permet la prise en charge des grossesses à haut risque et des nouveau-nés présentant des détresses graves.

MCO : médecine, chirurgie, obstétrique.

Plateau technique : lieu regroupant les équipements médicaux permettant de réaliser des actes diagnostiques ou thérapeutiques (bloc opératoire, imagerie, biologie...).

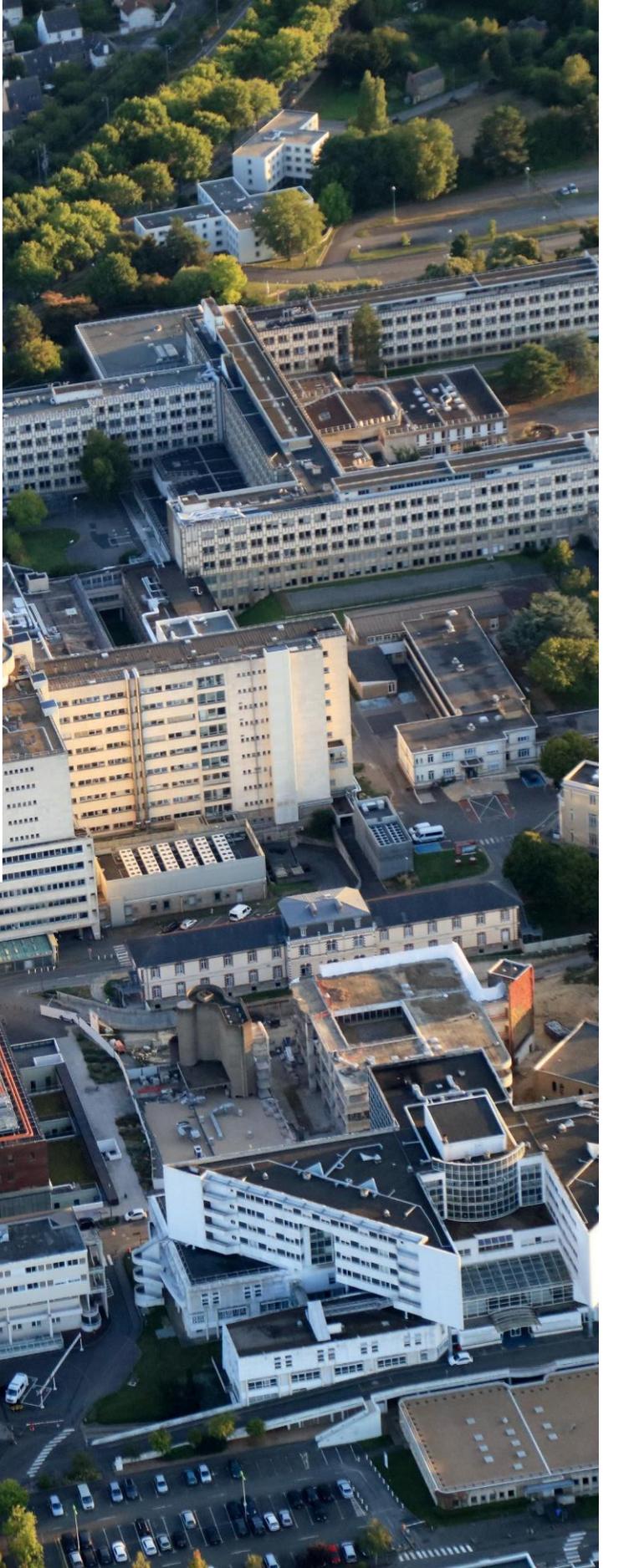
SGPI : Secrétariat général pour l'investissement.

Soins critiques : terme qui regroupe les unités de réanimation, de soins intensifs et de surveillance continue.

Soins externes : par soins externes, on entend les soins médicaux ou paramédicaux dispensés en dehors d'une hospitalisation. Il peut s'agir de consultations, d'actes de petite chirurgie, de bilans d'imagerie médicale et de biologie effectués en milieu hospitalier sans donner lieu à un hébergement.



LE CHU DE RENNES
AUJOURD'HUI



PRÉSENTATION DU CHU DE RENNES

Le centre hospitalier universitaire de Rennes est un établissement public de santé d'une capacité de 1 854 lits et places implantés sur quatre sites hospitaliers répartis sur l'agglomération Rennaise.

Situé dans la partie Nord-Ouest de Rennes, le site de Pontchaillou s'inscrit dans un secteur urbain dense. Avec 32 hectares de foncier, pour un bâti total d'environ 200 000 m² de surface dans œuvre, il représente le site principal et héberge la majorité des activités de médecine et de chirurgie adultes de l'établissement ainsi que l'activité de médecine physique et de réadaptation enfant et adulte.

Origine des patients région Bretagne - grand ouest

- **75,8%** d'Ille-et-Vilaine
dont **56,7%** en métropole rennaise
- **7,2%** des Côtes d'Armor
- **7,1%** du Morbihan
- **3%** de la Mayenne
- **2%** de la Manche
- **1,2%** du Finistère
- **1,2%** de la Loire-Atlantique



Le site actuel de Pontchaillou constitue une cité de la santé regroupant le centre hospitalier régional et universitaire, les facultés de santé (médecine, pharmacie, odontologie), les partenaires scientifiques (laboratoires de recherche - INSERM, CNRS,...) et académiques du CHU (EHESP,...). Le centre de lutte contre le cancer (CLCC – Eugène Marquis), et l'Établissement français du sang Bretagne sont également implantés sur le site.

Le site de l'hôpital Sud accueille, quant à lui, les activités femme-mère-enfant du CHU et plusieurs disciplines adultes (rhumatologie, endocrinologie/diabétologie/nutrition, médecine interne et chirurgie plastique) ; il est distant de 12,5 km du site de Pontchaillou et intégré au périmètre du projet de reconstruction puisque l'ensemble de ses activités seront regroupées à terme sur le site de Pontchaillou.

Enfin, les deux autres sites de La Tauvrais et de l'EHPAD de l'Hôtel-Dieu hébergent les activités gériatriques ainsi que les soins de suite et de réadaptation (SSR). Ils n'ont pas vocation à intégrer le site de Pontchaillou dans le cadre du projet de Nouveau CHU de Rennes.

L'ensemble des sites représente un patrimoine immobilier d'environ 315 000 m².

ATTRACTIVITÉ ET ACTIVITÉ

Rennes, plus grande ville de Bretagne, accueille environ 216 000 habitants intra-muros. Rennes Métropole est composée de 43 communes et compte 438 000 habitants. L'agglomération rennaise tout comme le département d'Ille-et-Vilaine connaissent une forte croissance démographique, avec 6 000 habitants de plus par an pour Rennes Métropole (source Etude INSEE).

L'établissement enregistre 90% de patients en provenance des départements du Morbihan, des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, dont 75% pour le seul département d'Ille-et-Vilaine. Ce chiffre témoigne de la place importante de l'établissement sur son territoire, et en fait l'établissement de santé de référence de la région Bretagne.

1^{er} employeur de Bretagne, le CHU de Rennes compte au total 9 260 professionnels. L'établissement est à la fois :

- un établissement de recours et de référence, grâce à ses expertises techniques et ses activités de recherche et d'enseignement à vocation régionale et extrarégionale
- un établissement de proximité, assurant une offre de soins pour tous sur l'agglomération rennaise.

90 %

DES PATIENTS RÉSIDENT EN
ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN
ET CÔTES D'ARMOR

2,5 %

DES PATIENTS VIENNENT
DE DÉPARTEMENTS HORS
RÉGION BRETAGNE -
GRAND OUEST



568 826

CONSULTATIONS EXTERNES



139 031

ENTRÉES

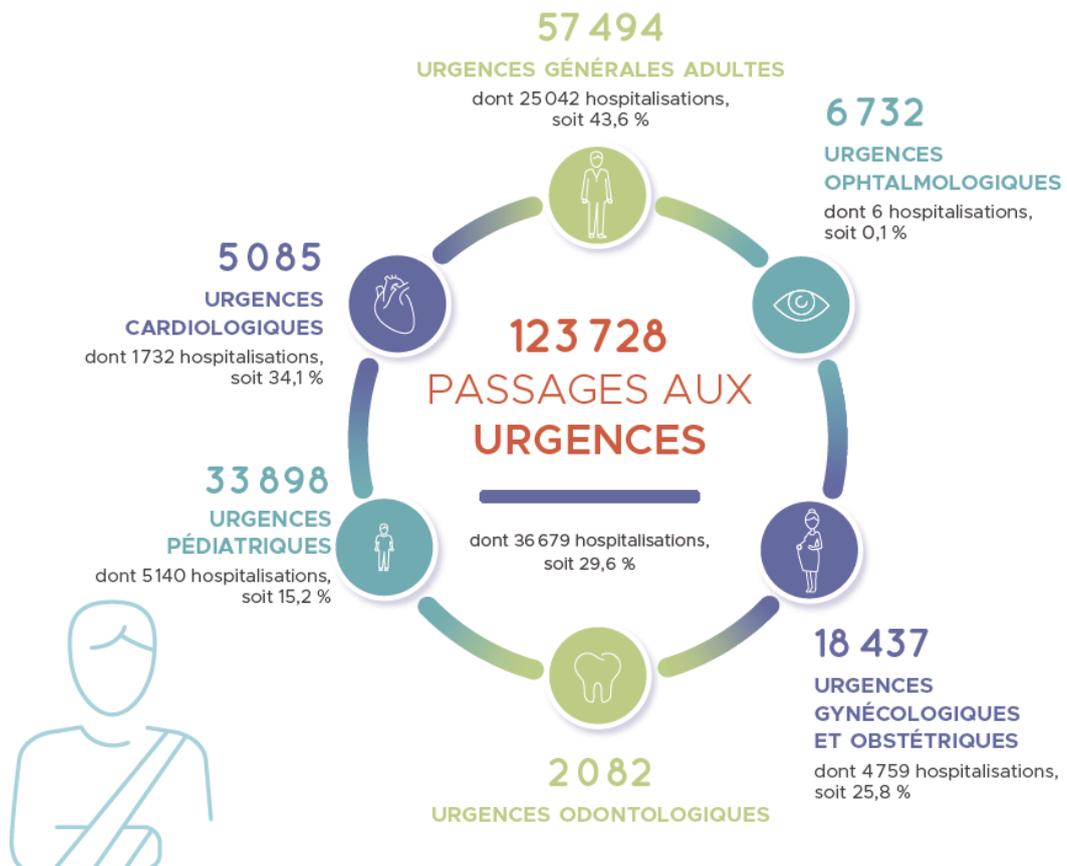
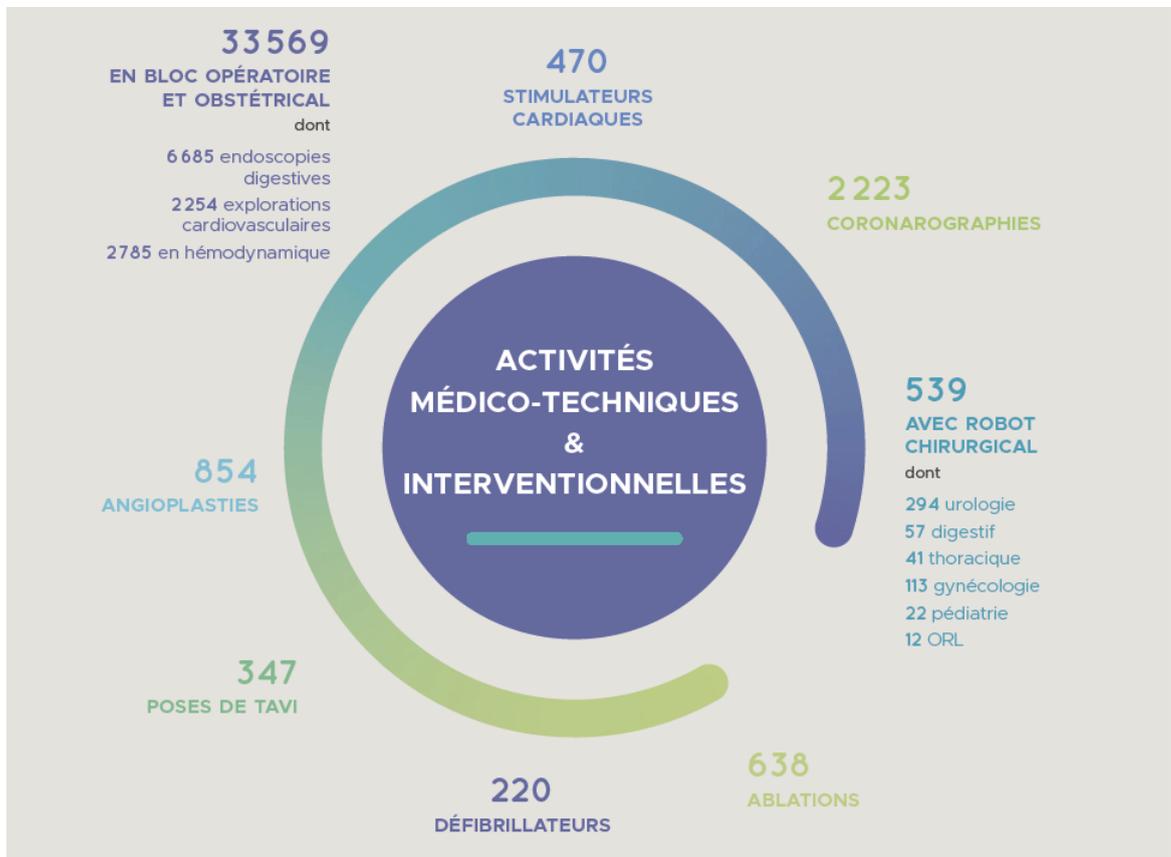


3 647

ACCOUCHEMENTS POUR

3 779

NAISSANCES
(maternité de niveau 3)





**LA NÉCESSITÉ
D'UNE RECONSTRUCTION**

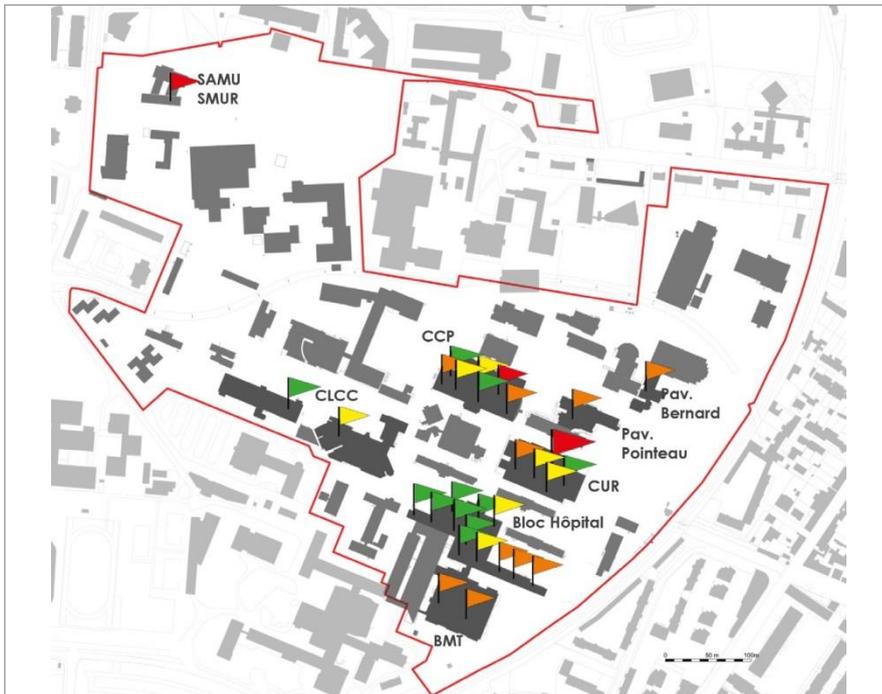
LES PRINCIPALES CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

Les opérations immobilières réalisées au cours des 25 dernières années (construction du centre des urgences et réanimations - CUR, du bâtiment Jean-Dausset dédié à l'hématologie et à la pharmacie, du centre de soins et d'enseignement dentaires...) ont contribué à répondre, souvent de façon ponctuelle, à des besoins sanitaires urgents et à l'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des patients. Néanmoins, elles n'ont que très partiellement résolu les difficultés posées par l'ancienneté et la vétusté globale des deux principaux sites, l'éclatement inter et intra sites des activités, qui pénalisent le parcours patient et les conditions d'exercice des professionnels.

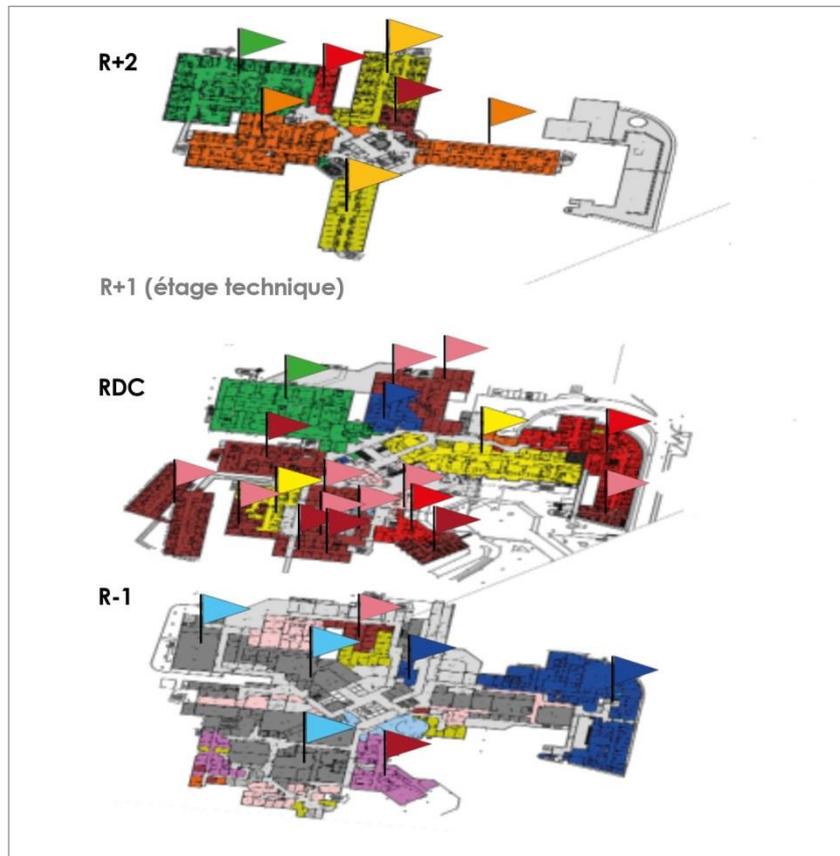
UN ÉCLATEMENT DES ACTIVITÉS ET DES FONCTIONS AU SEIN DE CHAQUE SITE

Sur le site principal de Pontchaillou, l'éclatement des fonctions (blocs opératoires, unités de soins critiques, sites d'accueil des urgences, SAMU/SMUR, plateaux d'imagerie, sites de consultation ou d'exploration fonctionnelle, hôpitaux de jour, logistique hôtelière, logistique médico-technique) pose problème au regard des enjeux de cohérence du projet médical et de soin. Ce site pavillonnaire présente une grande disparité de styles architecturaux et des lieux de prise en charge éclatés avec 10 sites de blocs opératoires, 5 sites interventionnels et 21 sites d'hôpital de jour. Le site est composé de 48 bâtiments de tailles variables qui représentent autant de portes d'entrée possibles pour le patient.

le site de pontchaillou



Le site de l'hôpital sud



dissémination géographique des différentes fonctions sur les sites

-  bloc opératoire
-  unité de soins critiques
-  site d'urgences/samu-smur
-  plateau d'imagerie
-  site de consultation ou d'exploration fonctionnelle
-  hôpital de jour
-  logistique hôtelière
-  logistique médico-technique

UN ÉCLATEMENT GÉOGRAPHIQUE ENTRE LES SITES

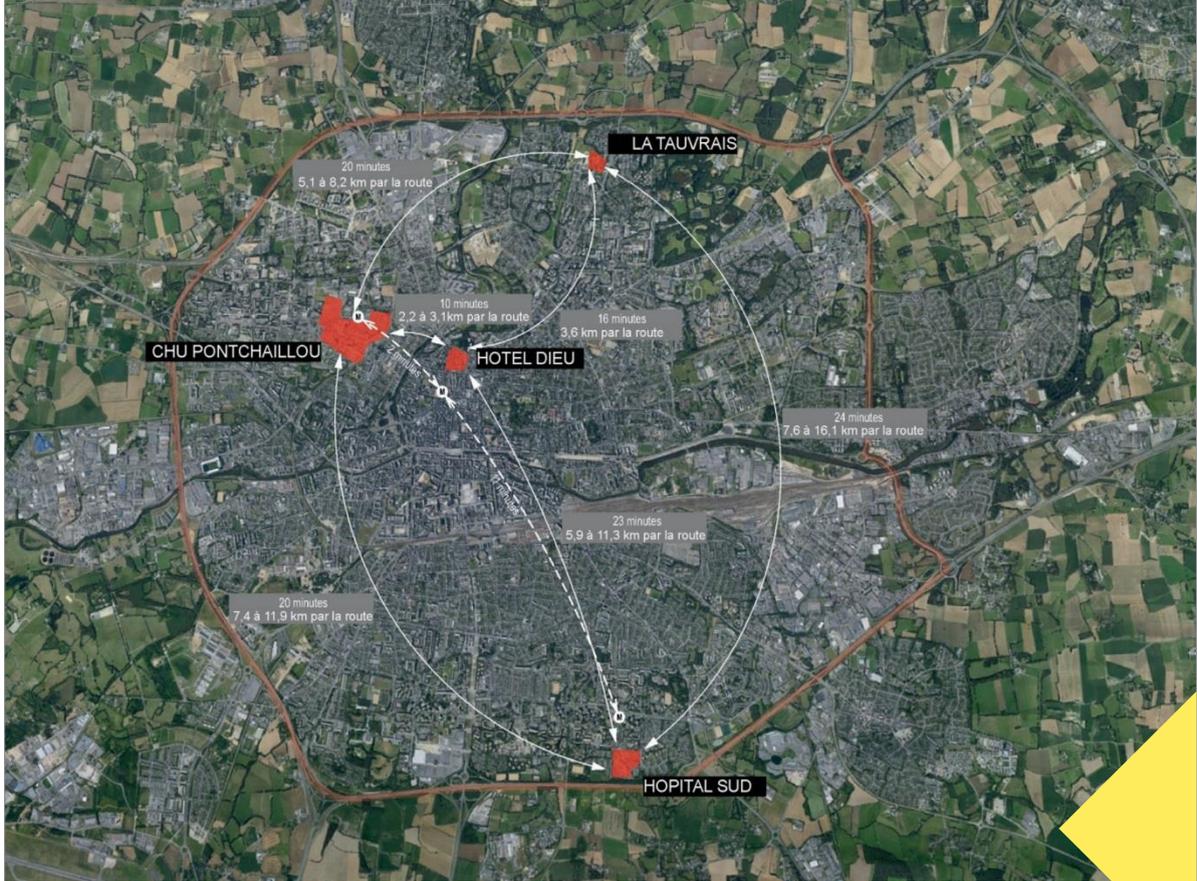
Parallèlement, **l'éloignement des deux sites principaux (Pontchaillou et l'hôpital Sud) est une source de difficulté majeure** tant pour les parcours patients que pour les conditions de travail des professionnels. La conception ancienne d'un bâtiment des années 70 (l'hôpital Sud), dont la réhabilitation serait très coûteuse et sans résultat pour les besoins des patients et des professionnels, son éloignement des urgences adultes et des autres disciplines médicales, sont autant de freins à la mise en œuvre des projets médicaux et de soin. En outre, l'éclatement sur deux sites des plateaux techniques (imagerie, blocs opératoires, laboratoires et pharmacie) génère des difficultés de fonctionnement importantes. Près de 340 000 km sont ainsi parcourus tous les ans entre Pontchaillou et l'hôpital Sud pour des transports de toute nature.

Le manque d'espaces communs pour les professionnels, comme pour les patients, la dispersion des équipes cliniques et des plateaux techniques, la vétusté des locaux des laboratoires de biologie médicale ont, par ailleurs, freiné le développement de la recherche au CHU.

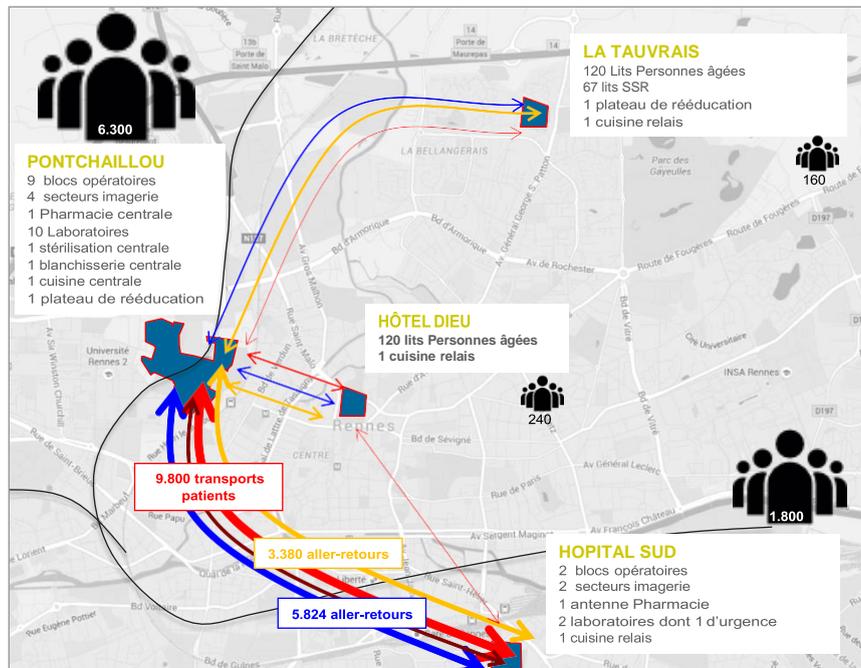
Enfin, la modernisation du patrimoine est nécessaire pour permettre une mise en conformité aux standards modernes de prise en charge sur le plan hôtelier et pour une prise en charge globale des patients, avec une attention portée à la place des accompagnants. Sur l'ensemble de l'établissement, moins de la moitié des chambres sont individuelles contre 80 % à 100 % dans les nouvelles constructions hospitalières.

LE CHU DANS SA CONFIGURATION ACTUELLE

- 4 SITES HOSPITALIERS ET 2 UNITÉS À LA POLYCLINIQUE SAINT-LAURENT
- 4 SITES D'ACCUEIL DES URGENCES
- 10 SITES OPÉRATOIRES
- 9 PLATEAUX D'IMAGERIE
- 3 BÂTIMENTS DE LABORATOIRES
- UNE QUARANTAINE DE LIEUX DE CONSULTATIONS
- 21 SITES D'HÔPITAL DE JOUR



cartographie des flux inter-sites



An architectural rendering of a modern university campus. The scene is dominated by a wide, paved pedestrian walkway that stretches into the distance. On the left, a large, light-colored building with a grid of windows and the letters 'PMTC' on its facade is visible. The walkway is lined with tall, leafy green trees and modern streetlights. People are shown walking, talking, and a person is riding a bicycle. The sky is bright blue with scattered white clouds. A vertical white banner with blue text is positioned in the center of the image.

**PRÉSENTATION ET ENJEUX DU
NOUVEAU CHU**

UN PROJET INNOVANT POUR PRÉPARER LE CHU DU FUTUR

LE REGROUPEMENT : UNE NÉCESSITÉ AU REGARD DU RÔLE DU CHU AU SEIN DE LA MÉTROPOLE ET DE LA RÉGION

Le CHU de Rennes est non seulement un hôpital de proximité mais aussi un hôpital régional universitaire qui remplit des missions de recours et de référence au niveau interrégional, régional et départemental (25% des patients pris en charge résident en dehors de l'Ille-et-Vilaine). Il dispose de spécialités telles que la neurochirurgie, la chirurgie cardiaque, l'hématologie pédiatrique, de 5 centres de compétences et 55 centres de référence pour les maladies rares, le positionnant ainsi en pivot de l'offre de soins régionale.

De même, l'hôpital Sud dispose de services adultes (rhumatologie, endocrinologie, diabétologie, médecine interne, chirurgie plastique) **ayant un rôle de recours et d'expertise, d'une maternité de niveau 3 et de services de pédiatrie de référence** dont le recrutement est régional voire inter-régional.

Le regroupement des activités de l'hôpital Sud et de Pontchaillou est par ailleurs nécessaire au regard des inconvénients majeurs générés par l'éloignement de ces sites (éloignement du service d'urgence et des soins critiques adultes, pénalisation des services adultes situés à l'hôpital Sud au regard de l'éloignement du plateau technique de Pontchaillou) et de la vétusté du site ainsi que son inadéquation fonctionnelle (bâtiment d'une conception dépassée datant des années 70). Le regroupement des deux sites permettra ainsi une amélioration considérable du parcours des patients pris en charge, en simplifiant les circuits de prise en charge et en réduisant les transferts inter-sites, ainsi que des conditions de travail des professionnels, qui souffrent de la vétusté et du manque de surfaces des locaux actuels.

La **construction sur le site de Pontchaillou d'un bâtiment dédié au pôle femme-mère-enfant** est dans ce contexte **une opportunité unique pour améliorer l'accueil des patients, parents et familles dans une logique de prise en charge globale** (accueil des accompagnants, chambres individuelles, espaces de vie pour les enfants...), pour répondre aux problématiques structurelles des bâtiments actuels (faible taux de chambres individuelles, locaux de plateaux techniques, de consultation et d'hôpital de jour contraints, vétusté du bâtiment construit dans les années 70) **et pour adapter l'offre de recours aux évolutions des besoins de la population** (renforcement de la réanimation néonatale et pédiatrique).

Pour les professionnels, le regroupement des activités de l'hôpital Sud sur Pontchaillou permettra de mettre fin à des déplacements fréquents et de rapprocher les équipes universitaires de leur lieu d'exercice pour leur mission de recherche et d'enseignement. Il favorisera également les échanges indispensables avec les autres disciplines adultes situées à Pontchaillou, les laboratoires et les plateaux techniques.

Le CHU est également impliqué dans le maillage de l'offre de soins de l'agglomération rennaise. L'établissement est ainsi étroitement associé, sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé, et en lien étroit avec la Ville de Rennes, les habitants et tous les acteurs, à l'élaboration d'un **projet ambulatoire Ville-Hôpital innovant** (médecine générale, consultations spécialisées de médecins du CHU) permettant de renforcer l'offre de soins ambulatoires dans le quartier du Blosne, et ce, avant même le transfert des activités de l'hôpital Sud à Pontchaillou.

Ce projet novateur, à vocation universitaire (formation des médecins et des paramédicaux, inclusions dans les protocoles de recherche clinique), aura également un rôle important en matière de prévention, d'éducation thérapeutique et de santé publique adapté aux besoins du quartier.

LA RECONSTRUCTION ET LE REGROUPEMENT DES ACTIVITÉS MCO SUR LE SITE DE PONTCHAILLOU : UN CHOIX PERTINENT ET ADAPTÉ, VALIDÉ PAR DES EXPERTISES NATIONALES

Le scénario de reconstruction du CHU sur un site nouveau a été écarté pour les raisons suivantes :

Il retardait de facto les opérations structurantes urgentes pourtant indispensables à la réponse aux besoins des patients et à l'efficacité des organisations (regroupement des plateaux techniques, rapatriement des activités de l'hôpital sud, modernisation des unités, etc.) et **obligeait le CHU à l'engagement de dépenses très lourdes pour faire face aux urgences immédiates** liées à la vétusté de certains secteurs d'activité et nécessaires à la mise en œuvre de son projet médical ;

Il aurait séparé le CHU, les facultés de santé (médecine, pharmacie et odontologie), les laboratoires de recherche INSERM, CNRS et les partenaires du CHU (CLCC, EFS, EHESP).

Le schéma directeur de l'Université de Rennes 1 vise de surcroît à consolider l'implantation de l'ensemble des activités de « biologie/santé » sur le site actuel de Villejean/Pontchaillou ;

Enfin, il avait un coût global nettement supérieur : plus de 900 M€, incluant les coûts d'acquisition du foncier et des aménagements publics nécessaires **et un horizon de réalisation beaucoup plus long** (10 à 15 ans minimum) que le scénario de reconstruction sur le site de Pontchaillou.

- FONCIER DISPONIBLE
 - PROXIMITE DES FACULTES DE SANTE ET DES PARTENAIRES SCIENTIFIQUES ET ACADEMIQUES DU CHU
 - ACCESSIBILITE
 - OPTIMISATION DES BATIMENTS LES PLUS RECENTS

Avec 32 hectares au total, l'emprise foncière du site de Pontchaillou constitue par ailleurs un potentiel considérable pour l'évolutivité du projet et les capacités de réponse aux développements à venir du CHU. Actuellement, **40% de cette emprise accueillent 80% des surfaces bâties, c'est-à-dire une très forte concentration immobilière en cœur de site.**

Le site présente également des atouts incontestables qu'il aurait été impossible de retrouver sur un site nouveau : accessibilité, proximité des facultés de santé (médecine, pharmacie et odontologie) et des unités mixtes de recherche, des partenaires scientifiques et académiques du CHU (INSERM, CNRS, CLCC, EFS, EHESP), optimisation des bâtiments déjà existants,....

Son accessibilité exceptionnelle est liée à de multiples dessertes par les transports en commun et la voirie urbaine (train - halte ferroviaire, 2 lignes de bus, 3 stations de métro, accès direct depuis la rocade...).

La reconstruction in-situ permet aussi **la réutilisation et l'optimisation des bâtiments existants et la valorisation des investissements récents** dont le centre urgences-réanimations (CUR - ouvert en 2012), le bâtiment Jean Dausset (ouvert en 2010) et le centre de soins et d'enseignement dentaires ouvert en 2018. Le délai de réalisation et le coût du projet en sont ainsi optimisés.

Dans le cadre de l'expertise nationale du Comité interministériel pour la performance et la modernisation de l'offre de soins (COPERMO) et du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), un avis d'éligibilité a été obtenu en mars 2017 et une décision finale de Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé validant l'intégralité du projet a été rendue le 25 juillet 2019.

Les experts indépendants ont notamment souligné les points forts suivants du projet :

Le regroupement des plateaux techniques : 10 sites opératoires et 5 sites interventionnels au sein d'un plateau technique chirurgical et interventionnel unique ;

Le regroupement des 15 unités de soins critiques (réanimations, soins intensifs et surveillance continue) actuellement dispersées au sein du futur centre chirurgical et interventionnel (CCI) en liaison directe avec le plateau chirurgical et interventionnel, le centre cardiopneumologique (CCP) et le centre urgences-réanimations (CUR) ;

La mise en place d'un projet innovant associant le CHU et le CLCC Eugène Marquis conforté par des engagements conjoints ;

Le regroupement des services d'hospitalisation complète au sein de bâtiments dédiés sur des plateaux composés d'unités standardisées de 30 lits, selon une logique de plots reproductibles et adaptables en fonction des évolutions capacitaires ;

La refonte complète de l'organisation du CHU sur le site existant de Pontchaillou, d'une superficie de 32 hectares, à proximité des facultés de Santé et des laboratoires de recherche, réutilisant une partie du patrimoine du CHU pour l'organiser sur la base de trois espaces structurants conçus à partir des typologies des parcours des patients : l'ambulatoire et les services associés, le plateau médico-technique et les hospitalisations. Le choix du site actuel permet aussi de renforcer les synergies hospitalo-universitaires.

Plus globalement, les experts ont souligné que le projet était « *cohérent, équilibré, lisible, bien dimensionné, évolutif, modulaire et intégrant les contraintes environnementales* » et ont validé « *la pertinence du regroupement de l'hôpital Sud sur le site de Pontchaillou* ».

LES ENJEUX MAJEURS DU NOUVEAU CHU DE RENNES

Le projet est conçu à partir d'un parcours du patient simple et cohérent axé sur le développement des prises en charge ambulatoires (49 % des séjours médicaux et chirurgicaux réalisés en ambulatoire en 2018 au CHU), sur les besoins en termes d'activités de recours et sur le dynamisme démographique de Rennes et de l'Ille-et-Vilaine. Les unités de soins, les plateaux techniques et les activités ambulatoires sont redimensionnés ou regroupés pour une organisation plus efficace au bénéfice du patient et des équipes soignantes.

Le projet permet de répondre aux enjeux de recherche et d'innovation en accélérant le développement de ces activités et en inscrivant le CHU dans la médecine du futur et l'innovation grâce à l'aménagement d'espaces intégrés avec l'Université et le développement de plateformes mixtes de soins et de recherche, existantes ou à créer. Ainsi, le projet de reconstruction est coordonné dans sa conception et son déploiement avec le schéma directeur immobilier de l'Université et des facultés de santé situées à proximité. De même, les partenariats industriels avec les acteurs économiques du territoire dans le domaine de la santé, de l'agro-alimentaire et du numérique seront renforcés.

Il renforce le partenariat stratégique, médical et de soins, avec le CLCC – Eugène Marquis à travers l'**Institut régional de cancérologie**, un projet novateur et structurant.

Le projet de reconstruction du CHU favorise **le développement et la mise en œuvre du projet médical et de soin du CHU validé par l'ARS Bretagne** conformément à ses missions de proximité, de recours et de référence à vocation régionale et extrarégionale, et renforce l'attractivité du CHU de Rennes vis-à-vis des patients et des professionnels de santé, qui sera ainsi demain encore plus qu'aujourd'hui en capacité de renforcer au plan médical les hôpitaux de proximité du territoire et de venir en soutien aux centres hospitaliers de référence de la région.

Il contribue également à répondre aux enjeux de santé régionaux et territoriaux. La conception du projet s'appuie donc sur la vision prospective des besoins de la population en termes de disciplines médicales ou chirurgicales et de plateaux médico-techniques spécialisés (blocs, imagerie, biologie) ; il intègre les orientations du projet médical et soignant partagé du

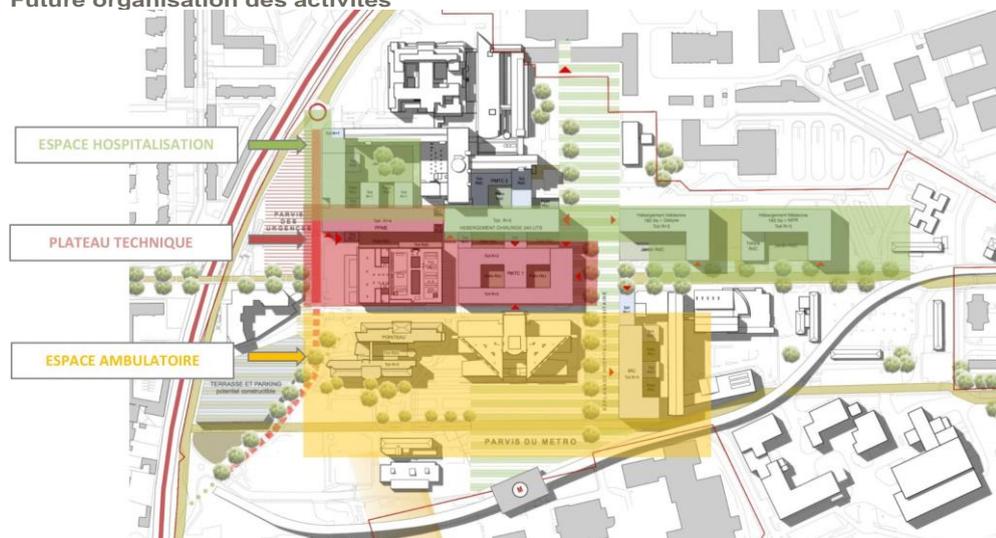
"Groupement hospitalier de territoire Haute Bretagne" (offre de proximité et de recours) et les collaborations avec tous les partenaires (médecine de ville, établissements privés et publics sanitaires et médico-sociaux).

UN HÔPITAL INNOVANT, CONÇU À PARTIR DU PARCOURS DES PATIENTS

UNE ORGANISATION CONÇUE EN FONCTION DU PARCOURS DES PATIENTS : POUR UNE PRISE EN CHARGE ENCORE PLUS PERSONNALISÉE

Grâce à son projet de reconstruction, le CHU de Rennes propose de recomposer l'organisation de ses activités pour l'adapter aux besoins des patients et de leurs proches. Partant du constat que les prises en charge sont dorénavant structurées autour d'une approche globale du soin (allant de la prévention jusqu'à la réhabilitation en passant par l'acte diagnostique et thérapeutique), le CHU a pris le parti d'organiser les espaces en regroupant les disciplines ou spécialités médicales par typologie de soins ou par typologie de "parcours patient".

Future organisation des activités



Ainsi, la structuration d'ensemble du projet s'organise selon trois "espaces" dessinant l'ensemble des circuits au sein du CHU :

L'espace "ambulatoire", regroupant l'ensemble des actes diagnostiques et thérapeutiques réalisés dans la journée. Cet espace, positionné en façade de l'hôpital, facilement accessible depuis le métro et desservi par un parking réservé aux patients et aux accompagnants, permettra demain aux patients de retrouver au sein d'un même ensemble immobilier composé de trois bâtiments (deux existants à reconfigurer et un à construire), l'ensemble des spécialités médicales et chirurgicales ainsi que les services nécessaires à une prise en charge sur une durée courte. L'enjeu fondamental est de regrouper l'ensemble des compétences autour du patient plutôt que de le contraindre à se déplacer.

Seront ainsi regroupés au sein de cet espace : les consultations actuellement dispersées sur 40 lieux différents (médecine, chirurgie, anesthésie), les hôpitaux de jour médicaux, les explorations fonctionnelles, un centre de prélèvement pour les examens biologiques, un plateau multimodal d'imagerie programmée et de médecine nucléaire.

Projet commun avec le Centre de Lutte Contre le Cancer Eugène Marquis, **l'Institut Régional de Cancérologie (IRC)**, en accès direct du parvis du métro, regroupera les activités ambulatoires de consultation, d'hôpitaux de jour, de soins de support, de radiothérapie, une pharmacie ainsi que certains laboratoires de biologie et de recherche. Il donnera accès à un plateau d'imagerie multi-multimodale (radiographie conventionnelle, mammographie, échographie, scanner, IRM, gamma-caméras et TEP scan pour les examens radio-isotopiques - médecine nucléaire) localisé au sein du centre cardio-pneumologique (CCP) reconfiguré par une galerie dédiée, aux blocs opératoires, aux salles de radiologie interventionnelle au sein du centre chirurgical et interventionnel (CCI) et aux nouveaux bâtiments d'hospitalisation complète grâce à deux passerelles.

Le "plateau technique", positionné au cœur de l'hôpital, à l'interface des espaces ambulatoires et d'hospitalisation, regroupera l'ensemble des services "chauds" de l'hôpital : un bâtiment dédié aux activités d'urgences et à l'imagerie non-programmée (actuel centre urgences-réanimations) ; un bâtiment à construire dédié aux hospitalisations en soins critiques (degré de gravité nécessitant une surveillance renforcée : réanimation chirurgicale, réanimation cardiaque, soins intensifs neurochirurgicaux, neuro-vasculaires, cardiologiques...), aux hospitalisations de soins spécialisés de

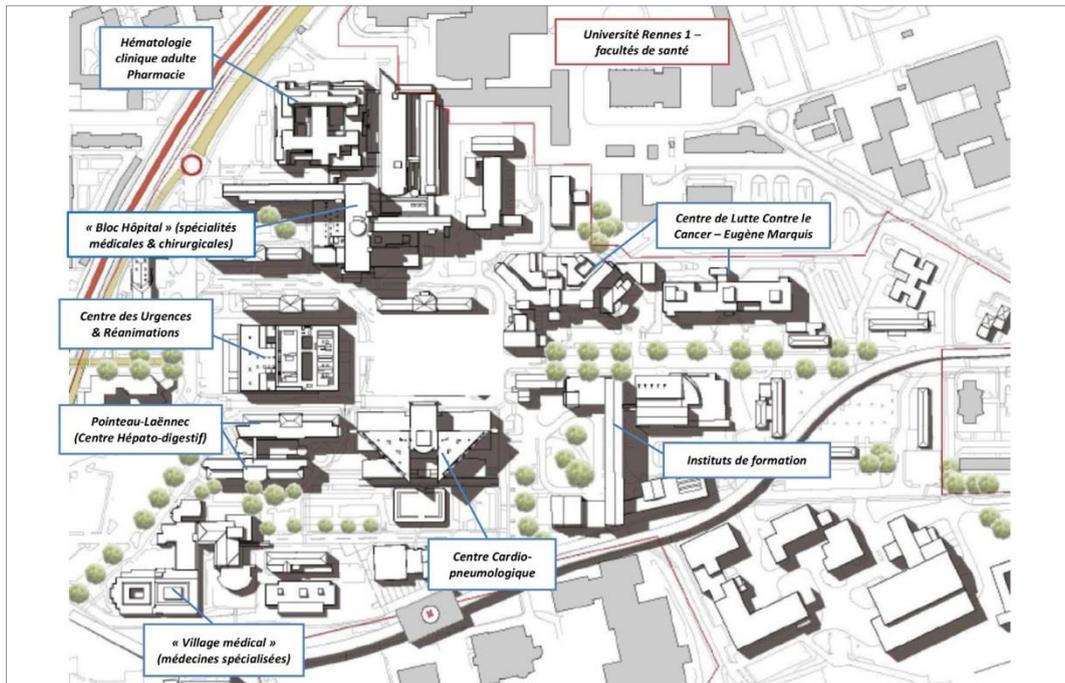
chirurgie, aux salles opératoires (36 salles, hors bloc obstétrical), aux salles interventionnelles (14 dont 2 hybrides), aux salles d'endoscopie (5), ainsi qu'à un centre de chirurgie ambulatoire (60 places). L'évolutivité du plateau technique doit permettre son adaptation aux évolutions de prise en charge et aux innovations techniques et technologiques et garantira un niveau de prise en charge d'excellence sur la durée.

L'espace des "hospitalisations" consacré aux services de médecine de spécialités regroupera l'ensemble des chambres des patients qui restent au minimum une nuit à l'hôpital. Les hospitalisations, regroupées au sein de deux bâtiments, permettront d'offrir des conditions d'accueil hôtelier modernes et adaptées aux attentes des patients et de leurs proches (chambres individuelles avec sanitaires et douches, nouvelle ergonomie de la chambre, etc.) dans un environnement calme, convivial, lumineux, et distinct des autres espaces (consultations, blocs opératoires, etc.).

Ces nouveaux bâtiments d'hospitalisation dédiés aux services de médecine de spécialités, conçus spécifiquement pour améliorer la sécurité et le confort des patients, offriront ainsi un espace de repos au sein duquel la place des familles et des proches sera repensée pour favoriser le bien-être du patient hospitalisé et son rétablissement. Le service de médecine physique et réadaptation ainsi que le centre de dialyse du CHU, actuellement localisés dans des locaux vétustes, seront transférés dans ces bâtiments.

Un bâtiment dédié aux prises en charge de la femme, de la mère et des enfants (urgences, consultations, hôpitaux de jour, PMA, génétique médicale, bloc obstétrical, soins critiques pédiatriques, hospitalisations pédiatriques et gynécologiques, maternité de niveau 3) sera construit avec son identité propre et positionné de manière privilégiée à proximité directe des blocs opératoires et des urgences adultes, pour favoriser la sécurité de la prise en charge. Ce bâtiment offrira des services nouveaux aux femmes, aux enfants et à leurs familles, adaptés aux besoins spécifiques de ceux-ci.

le site de pontchaillou - aujourd'hui



le site de pontchaillou - schéma cible

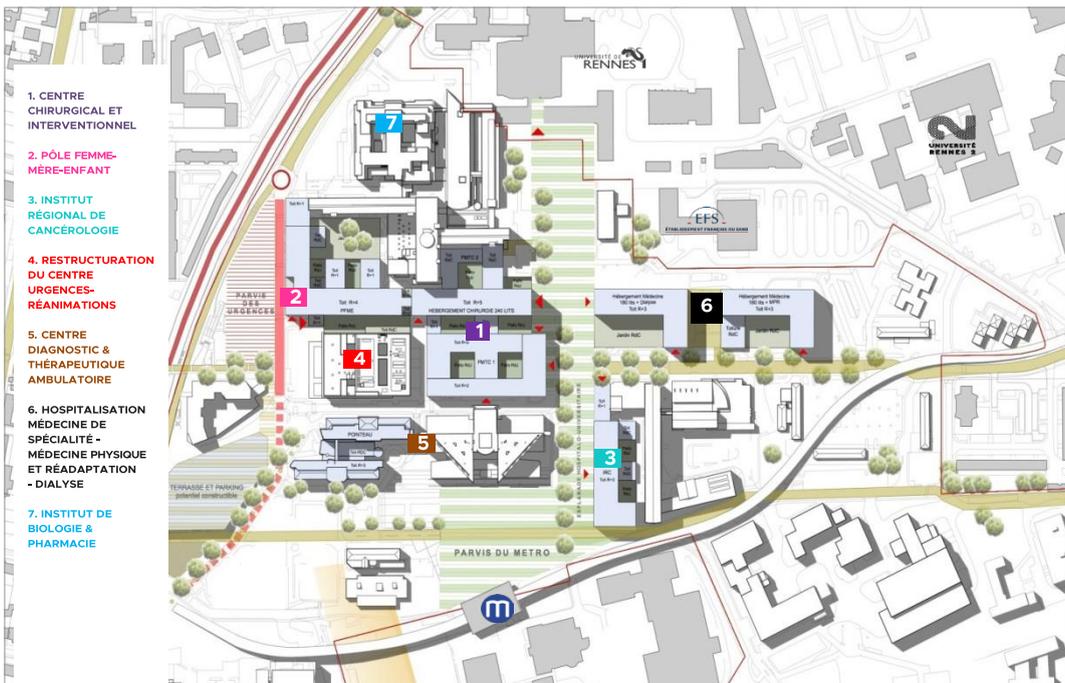
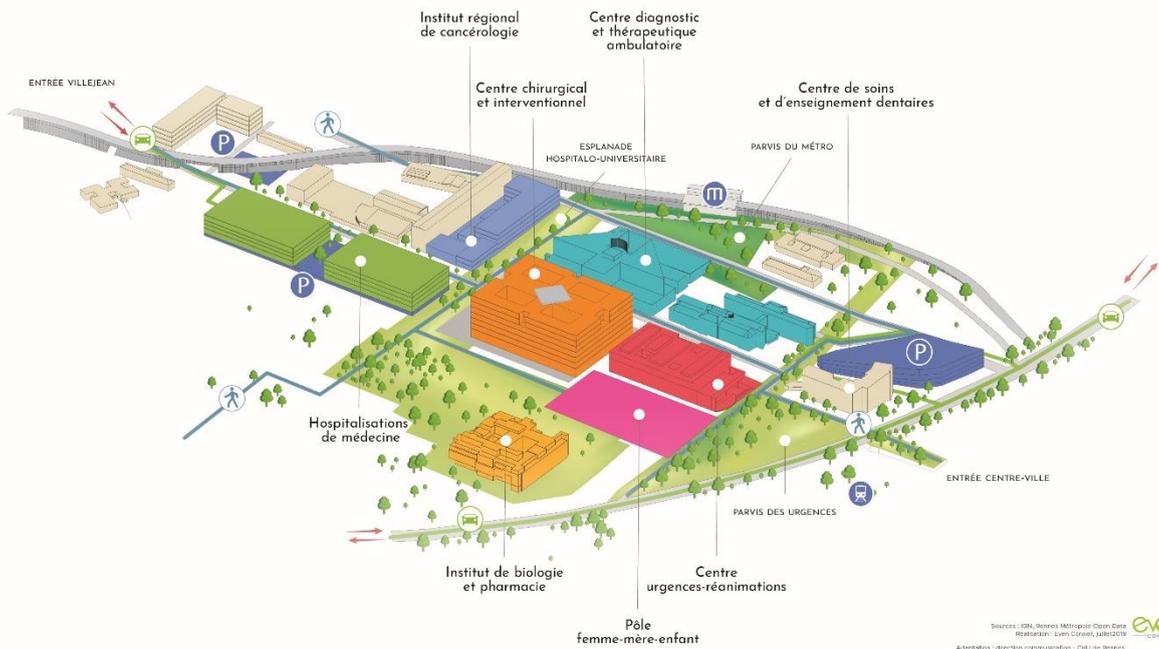


Photo aérienne du site de pontchaillou en 2019



plan projeté du site de pontchaillou en 2029



UN NOUVEAU CHU QUI RENFORCE LA LISIBILITÉ ET LE DYNAMISME DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

UNE ORIENTATION FACILITÉE DANS UN HÔPITAL OUVERT SUR LA VILLE

L'un des principaux atouts de Pontchaillou étant la qualité du site (accessibilité, foncier disponible, etc.), le premier enjeu du projet a consisté à optimiser les potentialités offertes, afin d'offrir la meilleure lecture possible du futur hôpital pour les patients du CHU.

Le projet de reconstruction in situ est ainsi une opportunité de révéler des axes urbains structurants dans l'optique de réorganiser les flux et permettre à chacun de s'orienter et de circuler plus facilement au sein du site. Le principe directeur retenu a ainsi consisté à organiser le CHU sur la base de trois espaces structurants : ambulatorio, plateau technique et hospitalisation.

Appliqué aux caractéristiques naturelles de Pontchaillou, ce principe directeur conçu pour organiser l'hôpital en fonction des principaux parcours de soins, a permis de reconfigurer complètement la disposition du site, son ouverture sur la ville ainsi que son plan de circulation, en révélant notamment :

"Le parvis du métro", véritable façade de l'hôpital, positionné entre la station Pontchaillou et les premiers bâtiments dont la vocation à terme est d'accueillir l'ensemble des fonctions de diagnostic et de soins ambulatoires du CHU (consultations, hôpital de jour, etc.) ;

"Le parvis des urgences", permettant de reconfigurer l'accès et l'espace faisant face aux différents services d'accueil des urgences du CHU (adultes, obstétriques, pédiatriques) pour offrir une voie d'accès unique et parfaitement lisible aux patients et à leurs accompagnants ;



arrivée depuis le centre historique de rennes et la halte sncf pontchaillou. à gauche, le futur pôle femme-mère-enfant

Perspective: Agence Emmanuelle Colboc & Associés

"L'axe historique", reliant le centre historique de Rennes au quartier de Villejean, révélé au travers d'une "rue intérieure" faisant le lien entre les différents bâtiments et se prolongeant par un mail arboré découvrant une nouvelle entrée du site et permettant de simplifier et diversifier les accès au site pour éviter son encombrement ;



arrivée depuis villejean. en face, le centre chirurgical et interventionnel. à droite, les futurs bâtiments d'hospitalisation

Perspective: Agence Emmanuelle Colboc & Associés

"L'esplanade hospitalo-universitaire", reliant le métro à l'Université, constituée d'une rue arborée en grande partie piétonne agrémentée d'un parc végétalisé d'environ 1000 m², permettant à la fois de symboliser le campus hospitalo-universitaire au travers d'un axe lisible et partagé ; de structurer les fonctions hospitalières en répartissant de manière compréhensible ces dernières de part et d'autre de l'axe (un secteur "chaud" avec notamment les urgences et les blocs opératoires côté centre-ville, un secteur plus "calme" avec la plupart des hospitalisations côté Villejean).



Vue de l'esplanade hospitalo-universitaire vers l'université

Perspective :
Agence
Emmanuelle
Colboc

DES FLUX DIFFÉRENCIÉS POUR FACILITER L'ACCÈS DES USAGERS ET DES PROFESSIONNELS

Un nouveau plan de circulation du site offrira un accès simplifié et un stationnement à proximité des différents services de l'hôpital. Si le piéton retrouve une place de choix au sein du nouveau CHU, grâce à la création de "rues piétonnes" agrémentées d'espaces verts, les axes de circulation des véhicules (personnels, ambulances, pompiers, logistique) seront également réorganisés.

De nouveaux parkings seront construits, dimensionnés et positionnés au plus près des lieux de prise en charge pour répondre aux besoins des patients et visiteurs. Le CHU a déjà anticipé les besoins d'augmentation en places de parking puisqu'il dispose déjà d'un **parc de 2 420 places de stationnement et a prévu d'en créer 800 à 1 000 supplémentaires d'ici au regroupement de**

l'ensemble de ses activités sur le site unique de Pontchaillou. Un parking silo sera rendu accessible aux usagers depuis la nouvelle rue Madeleine Pelletier et le parvis des urgences ; un autre parking est d'ores et déjà prévu et positionné sous les bâtiments d'hospitalisation à construire à l'entrée ouest du site, côté Villejean. Le CHU propose également une navette gratuite "Navette Plus" permettant aux usagers d'accéder au plus près des bâtiments. Par ailleurs, il participe actuellement à un projet européen concernant les nouveaux usages et de déploiement de navettes autonomes.

Depuis 2011, le CHU a par ailleurs initié un **plan de déplacement entreprise (PDE)** pour faciliter les trajets domicile-travail de ses salariés. Labellisé « déplacements durables » en 2017 par Rennes Métropole, le CHU encourage le déploiement de la **mobilité durable pour tous**. Connecté au réseau de transport public de l'agglomération (vélos, bus, métro) qu'ainsi qu'au réseau ferré, l'établissement promeut l'usage des **transports en commun et participe à la prise en charge des abonnements** (réseau Star, Illenoo, SNCF). Il a également lancé un partenariat avec l'association ehop afin de développer le **covoiturage via la plateforme Ouest-Go**. Il encourage enfin le **développement du vélo** en proposant 666 places de stationnement (arceaux, abris couverts et sécurisés...) sur le seul site de Pontchaillou. Tout au long de l'année, il propose des **animations pour promouvoir ces différentes solutions de mobilité** : semaine de la mobilité, village de la mobilité, participation à l'opération Mobil'Acteurs avec Rennes Métropole....

BUDGET

Évalué à 585 M€ au total (toutes dépenses confondues fin d'opération), le projet de reconstruction du CHU de Rennes sur le site de Pontchaillou sera financé par autofinancement du CHU et par emprunt. Il a aussi obtenu un soutien financier de l'État de 87 M€, par décision de Madame La Ministre des Solidarités et de la Santé en date du 25 juillet 2019, et après avis favorable définitif du Comité interministériel pour la performance et la modernisation de l'offre de soins (COPERMO) sur l'ensemble de projet.

An architectural rendering of a modern building with a large, green courtyard. The building has a white facade and large glass windows. The courtyard is paved with light-colored tiles and features several young trees and a few people walking. The sky is blue with some clouds. The text "L'AMBITION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET" is written vertically in the center of the image.

L'AMBITION ENVIRONNEMENTALE
DU PROJET

LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Le CHU a eu la volonté de prendre en compte les enjeux environnementaux dès la conception du projet, de définir une ambition forte dans ce domaine, qu'il s'agisse des usagers ou des professionnels. Cette démarche environnementale s'inscrit dans les efforts majeurs déjà réalisés par le CHU en la matière (réalisation de déplacements doux, gestion des déchets, maîtrise des consommations, etc).

En réponse à ces préoccupations et considérant les particularités exceptionnelles du site, la CHU de Rennes a fait le choix d'engager une démarche environnementale basée sur les principaux référentiels environnementaux nationaux et internationaux et en s'inspirant des critères les plus pertinents au regard de ses activités. L'hôpital étant un acteur urbain incontournable de l'agglomération, les thématiques sont traitées avec un regard croisé avec les politiques locales engagées par la Ville de Rennes et la communauté d'agglomération de Rennes Métropole.

Le projet intègre ainsi les enjeux environnementaux du site et les politiques déjà menées au sein du CHU concernant :

- L'attractivité socio-économique du site ;
- La valorisation des espaces verts et des espaces de vie partagés sur le site ;
- La préservation du cadre de vie du site en phase chantier ;
- La mise en œuvre d'une politique d'achat écoresponsable ;
- La mise en œuvre d'un plan de gestion des ressources ;
- Les modes de déplacement via les transports en commun et des mobilités douces ;
- La préservation des aménagements paysagers comme niche écologique pour la biodiversité.

POUR LES PATIENTS ET LEURS PROCHES, PLUS DE CONFORT ET DE NOUVELLES PRESTATIONS DE SERVICE

Le projet du CHU de Rennes a conçu les futurs bâtiments dans le souci d'offrir un **confort hôtelier maximal aux patients et de penser dès l'origine la place des accompagnants** (et notamment des parents) : mise en place **de services extra-hospitaliers** à destination des patients et de leurs familles, via notamment "l'hôtel hospitalier" et la maison des parents, place des accompagnants au sein même des espaces de soins comme en maternité ou encore en service de néonatalogie, salons de sortie dans les services, accueil direct en chirurgie ambulatoire, développement d'espace de repos et de travail pour les patients et les accompagnants au sein des secteurs de soins - et notamment des secteurs ambulatoires.

Au sein de chaque bâtiment, des espaces de vie permettront aux accompagnants et aux patients de sortir d'un univers médicalisé. L'offre de services sera élargie : restauration, conciergerie, offre culturelle, loisirs permettront au patient d'aborder un séjour hospitalier de manière moins anxiogène contribuant ainsi au processus de guérison.

Tous les aménagements intérieurs des bâtiments répondront largement aux standards actuels alliant modernité et luminosité. **Dans les chambres individuelles**, la technique médicale se fera toujours discrète, s'effaçant devant le confort hôtelier. Les meubles, fabriqués dans des matières durables, seront conçus pour produire une atmosphère chaleureuse.

UN HOPITAL À TAILLE HUMAINE DANS UN ENVIRONNEMENT APAISANT

Le CHU de Rennes est soucieux de préserver la dimension humaine à son projet en privilégiant notamment la construction de **nouveaux bâtiments de taille maîtrisée**.

En contraste avec la silhouette actuelle du site de Pontchaillou, marquée par l'ombre portée par l'immeuble de grande hauteur

(IGH) « Bloc Hôpital » et ses 11 niveaux, son éclatement pavillonnaire (48 bâtiments) ou son hétérogénéité architecturale, le nouveau CHU déploiera une **organisation aérée, lisible pour les patients et leurs proches**, et structurée autour de 9 bâtiments principaux, tous connectés entre eux, entre lesquels une interaction intelligente sera mise en œuvre.

Aucun de ces bâtiments ne dépassera 6 niveaux (contre 11 actuellement pour le "bloc hôpital") dans le but de conserver une échelle raisonnable et favoriser l'apport de lumière naturelle. L'expérience d'un séjour hospitalier ne peut se concevoir sans que le cadre dans lequel évoluent les patients soit pensé en fonction de leurs attentes spécifiques en matière d'environnement, de confort et de services. L'attention aux matériaux, aux services offerts aux patients a été permanente dès la conception. Une attention particulière aux populations vulnérables (personnes handicapées notamment) est aussi portée dans la conception.

UN CHU ÉCO-RESPONSABLE

L'hôpital de demain devra être un **hôpital éco-responsable**. En ce sens, et au-delà de la **promotion des transports publics** permis par l'implantation d'un hôpital au carrefour de nombreux moyens de transports en commun (halte SNCF, stations de métro) ou encore du **développement des modes de transport doux** (piéton, vélo, etc.) rendu possible par le positionnement du site en cœur de ville, le projet favorisera la construction de **bâtiments énergétiquement performants**, dont la cible en termes de label développement durable ("Haute qualité environnementale", "bâtiment basse consommation", "bâtiment passif") sera adapté à la nature d'activité qu'ils accueilleront. La conception du projet de reconstruction différenciant les bâtiments par nature d'activité permettra de personnaliser la performance énergétique des bâtiments en fonction des usages. À titre d'illustration, un bâtiment n'accueillant que des activités ambulatoires pourra de manière opportune être rendu "inactif" la nuit pour éviter les consommations d'énergie inutiles. La lumière naturelle au sein des locaux sera privilégiée. L'éclairage artificiel s'adaptera donc en intensité et en couleur tout au long de la journée. Les espaces intérieurs seront fondés sur les critères des référentiels environnementaux ; ils fourniront aux patients et aux usagers des espaces confortables tout en garantissant le bon équilibre avec les autres niveaux de performances attendues (thermique, acoustique, etc.).

La **gestion des déchets** sera également repensée autour de trois axes : réduction des déchets à la source, valorisation des déchets au mieux de leur potentiel et l'optimisation des collectes

Les abords et les extérieurs seront réorganisés pour offrir un **environnement calme et lumineux agrémentés de nombreuses espèces végétales** pour structurer les axes de circulation : c'est une condition essentielle du bien-être des patients hospitalisés et des professionnels. Le site de Pontchaillou offrira donc des espaces privilégiés, tels que patios, jardin des 5 sens, esplanades où se croiseront professionnels de santé, personnels de l'établissement, étudiants et visiteurs à l'instar de « la place du Village », véritable espace de convivialité en lien avec le site universitaire.

Un **hôpital durable, c'est également un hôpital en capacité d'évoluer** et de s'adapter aux nouveaux besoins. Aussi, la préservation de réserves foncières, positionnées de manière stratégique pour permettre un développement maîtrisé des activités dans le respect du schéma d'organisation général, doit

garantir l'évolutivité sur le long terme du CHU. De même, la conception des bâtiments est pensée de manière à permettre une évolution dans le temps, via la transformation aisée des plateaux et locaux, ou via la création d'extensions aux bâtiments existants.

LA CHARTE CHANTIER VERT

La réussite des grands enjeux évoqués précédemment est indissociable de la bonne exécution des ouvrages en phase travaux et de la garantie de leur pérennité dans le temps. Ce sujet est prépondérant car les opérations se réalisent en site occupé et que les nuisances pour les usagers doivent être limitées au maximum.

Ainsi, le CHU de Rennes a mis en place pour l'ensemble des opérations de travaux une **charte chantier vert** dont le suivi sera assuré par un responsable environnement désigné sur l'ensemble du périmètre des opérations.

Le planning de chantier permettra aux équipes de communiquer avec les usagers et d'anticiper les mesures pertinentes. Une surveillance acoustique en temps réel avec un système d'alerte à distance limitera drastiquement les nuisances. Un référent environnement, interlocuteur privilégié, veillera par ailleurs à la propreté générale du site pour garantir l'image positive du chantier attendue par les utilisateurs qui cohabiteront avec le chantier. Un schéma d'organisation et de gestion des déchets tracera les déchets et leurs filières de valorisation, les déchets dangereux et la gestion des terres.

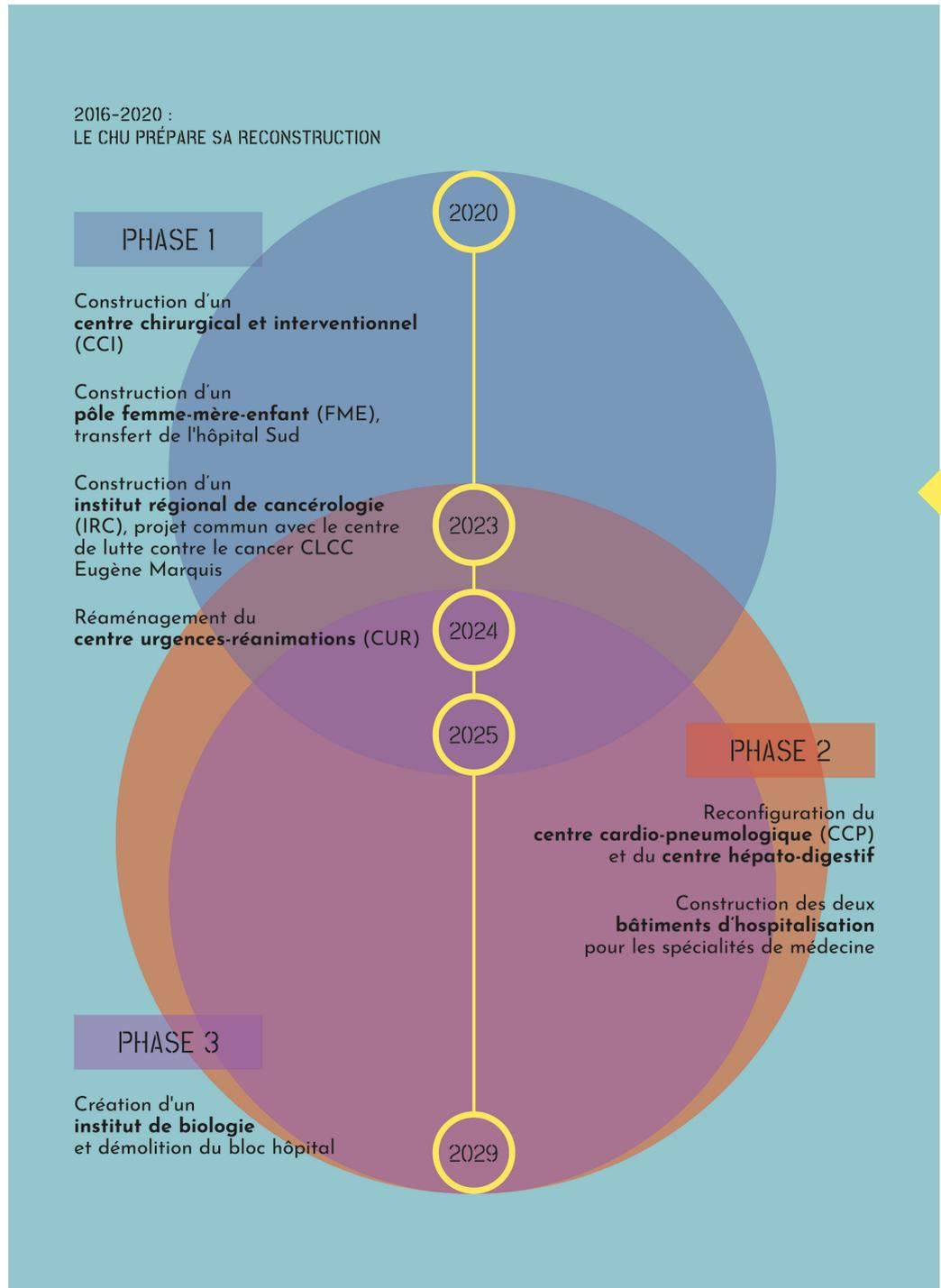
COMMUNIQUER POUR INFORMER ET SENSIBILISER

L'environnement est l'affaire de tous. Cela met en évidence la **nécessité de partager l'information** pour mieux sensibiliser les usagers du site (publics et personnels hospitaliers) et les fédérer autour d'un projet commun à forte ambition. L'objectif étant que chacun se sente impliqué dans la démarche pour devenir un "bien-veilleur" de son environnement. Cela se traduit déjà concrètement au travers de différentes formes de communication, évènementiels, organisation de journées santé-environnement, affichages sur le site ou encore mise en place d'un livret utilisateur des bonnes pratiques.

LA DÉMARCHE PROJET



CHRONOLOGIE DU PROJET



2016-2020 : LE CHU PRÉPARE SA RECONSTRUCTION

2016	Elaboration et concertation sur le schéma directeur immobilier du CHU, et validation du principe de reconstruction
2016 à 2020	<p>Elaboration des programmes des différentes opérations de construction et concertation avec les groupes de travail utilisateurs</p> <p>Élaboration du projet de reconstruction en lien avec l'ARS Bretagne, en vue de son examen par les autorités nationales</p> <p>Avis d'éligibilité national (mars 2017) et décision ministérielle validant l'intégralité du projet (juillet 2019) après 2 ans et demi de contre-expertises nationales</p> <p>Lancement en novembre 2017 de l'appel d'offres de conception-réalisation en dialogue compétitif pour la première opération de reconstruction : le Centre Chirurgical et Interventionnel (CCI)</p> <p>Choix du lauréat lors du jury final de septembre 2019</p> <p>Information et concertation régulière des instances, des collectivités locales, et des autorités régionales et nationales</p>
16 mars au 8 avril 2020	Concertation publique

2020 – 2029 : UN PROJET EN 3 PHASES

PHASE 1 (2020 – 2025)

- **La construction du centre chirurgical et interventionnel (CCI)** intégrant les salles opératoires, les salles interventionnelles et d'endoscopie, les hospitalisations de soins critiques (réanimations,USIC, ...) et les hospitalisations de soins spécialisés de chirurgie, le centre ambulatoire, la stérilisation et l'hélistation ;
- **La construction d'un pôle femme-mère-enfant (FME)** abritant les activités de pédiatrie, de néonatalogie et de gynécologie-obstétrique (urgences, consultations, hôpitaux de jour, PMA, génétique médicale, bloc obstétrical, soins critiques pédiatriques, hospitalisations pédiatriques et gynécologiques, maternité de niveau 3)
- **La construction d'un Institut régional de cancérologie (IRC), projet commun avec le centre de lutte contre le cancer CLCC – Eugène Marquis**, pour les activités

ambulatoires de consultations, d'hôpitaux de jour, de soins de support, de radiothérapie, une pharmacie ainsi qu'un laboratoire de biologie et de recherche spécialisé en cancérologie.

- **Le réaménagement du centre urgences-réanimations (CUR)** avec la restructuration de l'accueil des urgences adultes, le développement d'un pôle d'imagerie non programmée.

PHASE 2 (2023-2029)

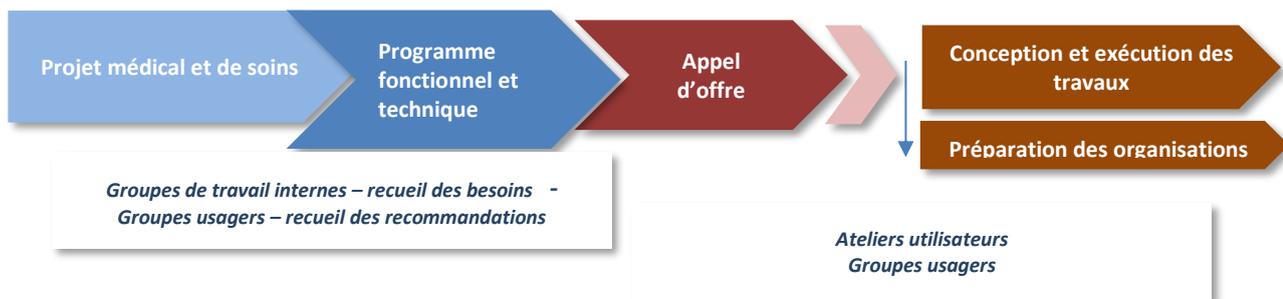
- **La reconfiguration du centre cardio pneumologique (CCP)** pour accueillir un pôle d'imagerie multimodale (imagerie programmée et médecine nucléaire), ainsi que des activités ambulatoires et de spécialités.
La reconfiguration du pavillon Pointeau-Laennec (hépatologie-digestif...) pour les autres fonctions ambulatoires (hôpitaux de jour de spécialités médicales, consultations et explorations fonctionnelles associées à ces hôpitaux de jour, ensemble des activités associées à l'éducation thérapeutique et à la prévention) ;
- La construction de **bâtiments d'hospitalisation pour les services de médecine de spécialités.**

PHASE 3 (2024 – 2029)

- **La restructuration du bâtiment médico-technique (BMT)** pour accueillir l'institut de biologie et la pharmacie ;
- **La démolition du « Bloc Hôpital ».**

Ces différentes phases permettront de réaliser chacune des constructions en limitant les impacts de chaque chantier de construction sur le site, et favorisant l'adaptation aux besoins évolutifs du CHU de chaque programme.

AVEC UNE DEMARCHE IDENTIQUE PAR OPERATION



LES PRINCIPES DE LA CONDUITE DU PROJET

EN AMONT, UNE CONCERTATION AVEC TOUTES LES PARTIES PRENANTES

Le projet de reconstruction du CHU de Rennes est le fruit d'une démarche qui repose sur un Schéma Directeur Immobilier (SDI). Il s'agit d'un outil prospectif permettant de faire le lien entre la dimension patrimoniale et la stratégie du CHU, en lien avec toutes les parties prenantes (internes et externes) du projet afin de définir et piloter les différentes étapes de la réalisation du projet et des conditions de sa mise en œuvre. Pour son élaboration, le CHU a mis en place une équipe projet, des groupes de travail thématiques avec les utilisateurs et plusieurs comités :

Une équipe projet, pilotée par un trinôme directeur chef de projet Nouveau CHU, - représentant médical/chef de pôle - Directeur des Soins, a animé les différentes phases de la mission SDI en assurant le lien avec les différents acteurs internes et externes concernés par le Schéma Directeur (pôles cliniques et médico-techniques, directions fonctionnelles, services de la Ville / Métropole, etc.)

- **Des groupes de travail thématiques pluridisciplinaires et pluriprofessionnels** sur appel à candidature auprès des professionnels du CHU pour nourrir les réflexions sur les organisations (« schémas fonctionnels ») du nouveau CHU ;
 - **Un comité mixte associant usagers et professionnels du CHU** pour travailler sur la thématique de l'environnement et de l'hôtel hospitalier;
 - **Les instances du CHU** (Conseil de Surveillance, Commission Médicale d'Etablissement, Comité Technique d'Etablissement, et Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques) tout au long du processus d'élaboration du schéma directeur immobilier.
- Enfin un **comité de concertation**, composé des différents partenaires institutionnels en interface avec le CHU, a été institué et consulté à chaque étape importante du projet.

Des groupes de travail thématiques :

- fonctions ambulatoires
- hébergements
- plateau technique
- circuit non programmé
- logistiques médico-techniques et hôtelières
- campus hospitalo-universitaire
- hôpital dans la ville

Ce projet est donc le fruit d'une large démarche participative qui a mobilisé, à partir de 2016, plus de 800 professionnels et a associé

les représentants des usagers et les partenaires de l'établissement, soit près de 1000 participants au total.

A CHAQUE OPÉRATION, PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS DES USAGERS, DES ACCOMPAGNANTS ET DES PROFESSIONNELS

Les différents bâtiments, construits ou rénovés, doivent répondre aux besoins et contraintes des usagers et des utilisateurs. Chaque bâtiment doit ainsi apporter des réponses spatiales, techniques et fonctionnelles pour une qualité d'usage optimale

Le CHU a développé et favorisé **des ateliers avec les professionnels** afin de travailler, avec les équipes, sur la programmation de chacun des bâtiments. Ces ateliers permettent, sur des thématiques spécifiques à chaque opération, de partager l'organisation des secteurs, de s'assurer de l'ergonomie de fonctionnement des locaux, de préciser les partis pris fonctionnels, les besoins techniques et d'équipements. 200 professionnels sont dès à présent impliqués dans des ateliers utilisateurs pour la première opération de construction du centre chirurgical et interventionnel (CCI).

Le comité de mixte « usagers – professionnels », rassemblant des représentants d'associations de patients et des professionnels du CHU, est sollicité pour travailler en parallèle sur des thématiques ciblées telles que l'aménagement des chambres d'hospitalisation ou l'accueil des accompagnants.

Enfin, **la commission des usagers du CHU** (instance de représentation des usagers) est associée au projet à chaque étape clé et a fait part de ses remarques et suggestions.

Tout au long du projet, cette même démarche sera conduite pour chacun des bâtiments à construire : femme-

mère-enfant, institut régional de cancérologie, bâtiments d'hospitalisation pour les services de médecine de spécialités...

Pour l'élaboration du programme fonctionnel du bâtiment femme-mère-enfant (FME), le CHU a d'ores et déjà associé professionnels et partenaires dans des groupes de travail thématiques portant sur l'intégralité des activités et secteurs fonctionnels qui seront présents dans le bâtiment (groupe de travail sur les urgences, la PMA, la génétique médicale, les consultations...). Ce travail d'élaboration collective et participative a ainsi permis d'aboutir à une première version du programme fonctionnel qu'il convient d'approfondir et de finaliser avant le mois de juin 2020.

De nombreuses réunions ont été tenues dans le quartier du Blosne, à l'initiative de la Ville de Rennes, associant l'ARS Bretagne et le CHU, pour informer et associer les habitants à l'avenir de l'offre de soins du quartier.

Le CHU et le CLCC Eugène Marquis se sont réunis afin de préciser leurs protocoles de collaboration, définissant une stratégie commune en matière de projet médical et de soins, de synergie de leurs plateaux techniques, ayant abouti à un projet innovant d'un institut régional de cancérologie 100% ambulatoire. Les deux établissements ont mis en place des groupes de travail thématiques associant très largement leurs équipes médicales et de soins afin de procéder à l'élaboration d'un programme fonctionnel d'ores et déjà largement avancé et dont la finalisation doit intervenir avant la fin 2020.

An architectural rendering of a modern, multi-story building with a light-colored facade and large glass windows. A large, leafy tree stands on the left side of the building, casting a shadow on its facade. The building is situated on a grassy area with a paved plaza in front. Several people are walking on the plaza. The sky is blue with some clouds. The text "AMÉLIORONS ENSEMBLE LE PROJET" is written vertically in the center of the image.

AMÉLIORONS ENSEMBLE
LE PROJET

LE CADRE DE LA CONCERTATION

Dans le cadre des dispositions prévues au Code de l'Environnement, le CHU de Rennes, en sa qualité de maître d'ouvrage, a souhaité s'engager volontairement dans une démarche de concertation publique préalable.

A ce titre, le CHU a demandé à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) de désigner des garants de cette concertation. La CNDP, par décision du 6 novembre 2019, a désigné Mesdames Karine BESSES et Chloé CANTON.

LE RÔLE DES GARANTES DE CONCERTATION

Les garantes de la concertation désignées par la CNDP sont des personnes neutres et indépendantes dont la mission est de veiller au bon déroulement de la concertation et au respect de la participation des différents acteurs et du public.

Indépendantes du maître d'ouvrage (CHU) et de toute autre partie prenante de l'élaboration du projet, les garantes doivent respecter une stricte neutralité vis-à-vis du projet et n'émettent pas d'avis sur son contenu.

Contactez les garantes nommées par la CNDP :

Par mail :
karine.besses@garant-cndp.fr
chloe.canton@garant-cndp.fr

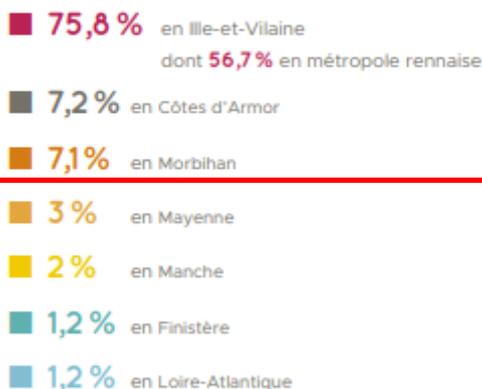
Par courrier :
Commission Nationale du
Débat Public (CNDP),
à l'attention de Mmes
Karine BESSES et Chloé
CANTON, garantes,
244 boulevard Saint-
Germain
75007 Paris

Elles peuvent intervenir lors des réunions publiques et des ateliers pour rappeler le cadre ou les règles de la concertation aux participants ou aux organisateurs

Les garantes assistent aux réunions de préparation ou de suivi de la concertation ainsi qu'à toutes les rencontres publiques. Elles portent un regard sur les documents produits lors de la concertation qui doivent être mis à disposition de tous, facilement compréhensibles et refléter la réalité des faits et des connaissances. Elles veillent à la publication des questions, observations et propositions du public, qui leur sont intégralement transmises par le maître d'ouvrage, et veillent également à ce qu'une réponse leur soit apportée. Elles constituent un recours possible pour les participants en cas de désaccord sur le déroulement du processus de concertation.

Les garantes établissent à l'issue de la concertation un bilan sur le déroulement de celle-ci, qui fait la synthèse des observations et propositions présentées et, le cas échéant, mentionne les évolutions du projet qui résultent de la concertation.

ORIGINE DES PATIENTS RÉGION BRETAGNE - GRAND OUEST



LE PÉRIMÈTRE DE LA CONCERTATION

Le CHU s'adresse à la population de l'agglomération rennaise, du Groupement Hospitalier de Territoire Haute-Bretagne, d'Ille et Vilaine ainsi qu'à celle du département des Côtes d'Armor et du département du Morbihan. Ce périmètre correspond à la zone d'attractivité de l'établissement.

LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

INFORMATION ÉPIDÉMIE COVID19

Au regard des règles de confinement édictées par l'ordonnance du 23 mars 2020 et de la mobilisation totale des équipes du CHU de Rennes pour faire face à l'épidémie de COVID19 au cours des dernières semaines, la concertation publique lancée le 16 mars, a de fait été suspendue, elle est relancée jusqu'au 29 mai.

COMMENT S'INFORMER SUR LE PROJET ?

Tout au long de la phase de concertation, le CHU de Rennes met à disposition des professionnels, des partenaires et du grand public les informations sur le projet.

Le site internet du CHU

- Site dédié « Tout savoir sur le projet #NouveauCHURennes » sur le site internet du CHU de Rennes (www.chu-rennes.fr) : présentation du projet, calendrier, contacts, documentation en téléchargement (dossier de concertation...)
- Actualités sur le déroulement de la concertation.

Les réseaux sociaux

- Informations régulières mises en ligne via le compte Twitter du CHU de Rennes

Documentation

- Dossier de concertation : disponible en ligne sur le site internet du CHU et sur celui de la Préfecture.

Le site intranet du CHU

- Mise à disposition des informations et de la documentation sur le projet
- Campagne d'information régulière sur l'actualité et l'agenda de la concertation

COMMENT CONTRIBUER AU PROJET ?

INFORMATION ÉPIDÉMIE COVID19

Les réunions publiques et les ateliers initialement prévus en présentiel sont maintenus et auront lieu à distance grâce à la mise en œuvre d'outils numériques spécifiques et à l'accompagnement et l'animation par un cabinet spécialisé, en appui des référents du CHU. La solution proposée repose sur une plateforme web dédiée à la concertation et totalement sécurisée : elle permettra à ceux qui souhaitent s'inscrire aux différents temps de présentation ou d'échanges d'y participer facilement.

Les personnes souhaitant participer à la concertation publique sur le projet #NouveauCHURennes sont également invitées à envoyer leur contribution via le formulaire en ligne.

Durant les 11 semaines de la concertation (16 mars au 29 mai), le grand public, les partenaires et les professionnels de santé sont invités à s'exprimer sur le projet. L'ensemble des débats et contributions sera tracé.

→ En participant aux **réunions publiques en ligne** :

- **réunion d'information** : **mardi 5 mai**, de 17h à 18h30

- **réunion de restitution** : **vendredi 29 mai**, de 18h30 à 20h30

Pour y participer, nous vous invitons à vous inscrire auprès de **concertation.chu@tmoregions.fr** en mentionnant vos nom/prénom, votre numéro de téléphone, l'intitulé et la date de la réunion.

Vous recevrez en retour toutes les informations nécessaires à votre connexion.

En participant aux **ateliers en ligne** :

6 ateliers « Le nouveau CHU et les services aux usagers » :

- o 2 ateliers thématiques « Déplacement », **lundi 18 mai** de 10h à 12h et de 18h à 20h
- o 2 ateliers thématiques « Aménagement », **mardi 19 mai** de 14h à 16h et de 18h à 20h
- o 2 ateliers thématiques « Services aux usagers » **mercredi 20 mai**, de 14h à 16h et 18h à 20h

Ateliers grand public via constitution d'un panel représentatif

- **4 ateliers** :

- o « Le nouveau CHU et les professionnels de santé libéraux », **mardi 12 mai** de 18h à 20h
- o « Le nouveau CHU et ses partenaires, ensemble pour une future cité de la santé », **mercredi 13 mai** de 9h30 à 11h30
- o « L'ambition environnementale du nouveau CHU avec une première illustration : le centre chirurgical et interventionnel », **mercredi 13 mai** de 14h30 à 16h30
- o « Le nouveau CHU et ses partenaires au service des prises en charge en urgence », **jeudi 14 mai** de 9h30 à 11h30

Ateliers réservés aux professionnels de santé et représentants des usagers sur invitation

→ En s'exprimant sur le **site internet du CHU de Rennes**
(www.chu-rennes.fr) :

- Envoi des contributions, questions et avis via le formulaire en ligne accessible dès la page d'accueil du site

→ En envoyant un **courrier** à :

- Direction de la communication
Concertation publique #NouveauCHURennes
CHU de Rennes
2, rue Henri Le Guilloux
35033 Rennes cedex 9

→ En laissant votre **contribution par téléphone** :

- Au 02 99 28 90 56

QUELLES SUITES A LA CONCERTATION ?

- À l'issue de la période de concertation, les garantes de la concertation nommées par la Commission Nationale du Débat Public, disposent d'un mois pour réaliser le bilan de la concertation, qui sera rendu public.
- Le CHU dispose à son tour d'un mois pour formuler ses observations et préciser les mesures qu'il compte mettre en place suite aux enseignements tirés de la concertation.
- Le bilan de la concertation est alors rendu public

LES THÉMATIQUES DE CONCERTATION

LE NOUVEAU CHU ET LES SERVICES AUX USAGERS : « ACCESSIBILITÉ, AMÉNAGEMENT URBAIN ET SERVICES ».

Accessibilité

Proche du centre-ville de Rennes et connecté au réseau de transport public de l'agglomération, le projet de reconstruction sur le site de Pontchaillou vise à conforter la politique d'ouverture sur la ville du CHU de Rennes.

Le site est actuellement desservi par 3 stations de métro (arrêt Pontchaillou situé en plein centre du site, arrêt Villejean - Université à l'ouest, arrêt Anatole France à l'est), une halte ferroviaire SNCF à l'est, ainsi que par un important réseau de bus.

Le site sera donc aménagé pour sécuriser et faciliter l'accès des différents flux (voitures, transports en commun, transports doux).

Le CHU a d'ailleurs anticipé les flux patients et professionnels (l'hôpital Sud représente 27 % de l'activité totale du CHU). Deux zones de stationnement supplémentaires ont d'ores et déjà été identifiées : l'une permettant aux usagers d'accéder directement aux parvis des urgences et aux espaces ambulatoires depuis un parking silo situé sur la nouvelle rue Madeleine Pelletier; l'autre positionné sous les bâtiments d'hospitalisation à l'entrée ouest du site, côté Villejean, permettant aux familles et accompagnants de rendre visite aux malades hospitalisés.

La démocratisation des modes de transport doux (vélos, véhicules à assistance électrique, navettes autonomes,...) est un enjeu stratégique pour l'hôpital, ce mode de déplacement augmentant de manière exponentielle comme en témoigne le flux quotidien

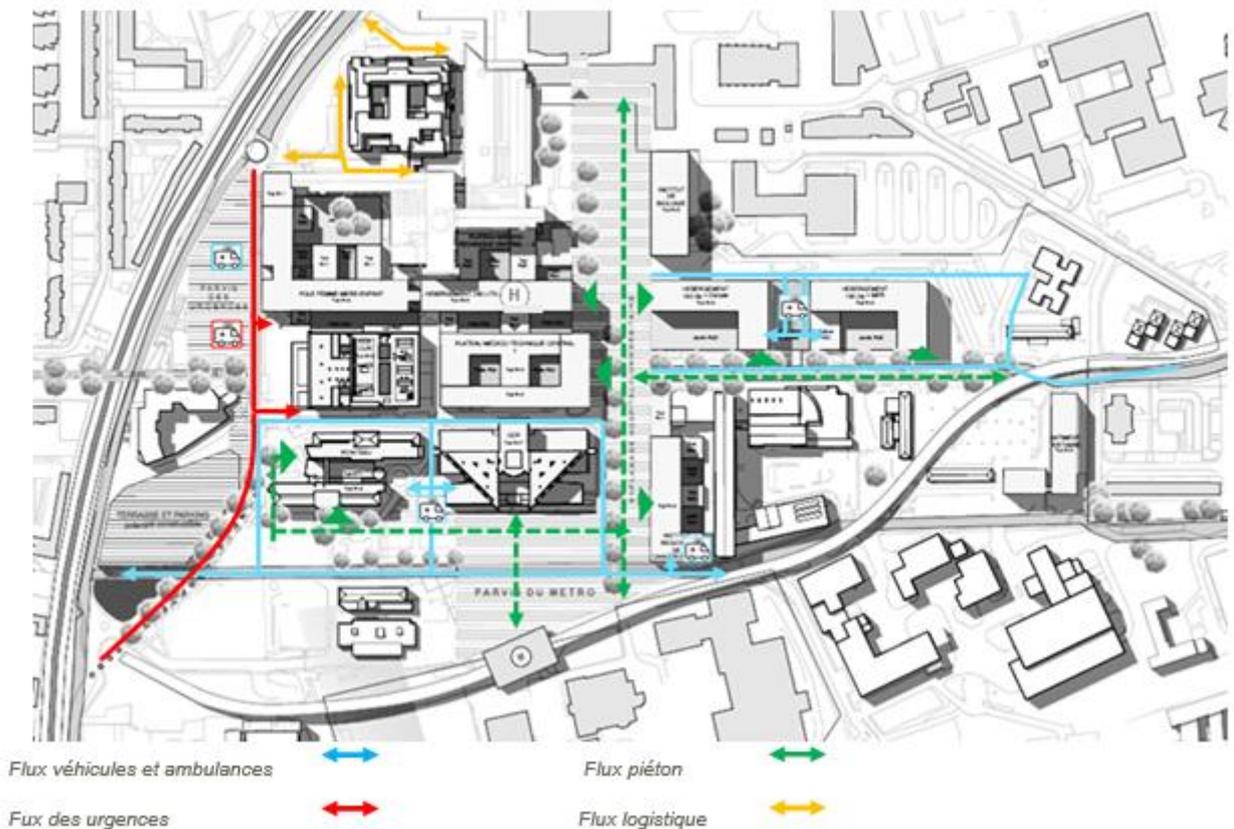
Dans le cadre de la concertation, le CHU souhaite recueillir les besoins des usagers en matière d'accessibilité, de circulation, de stationnement et d'orientation sur le site, d'aménagements extérieurs, avec une attention particulière aux publics vulnérables.

traversant la passerelle de la halte ferroviaire, devenu un véritable lien physique entre le centre-ville de Rennes et l'hôpital. Le projet prévoit l'installation de stations (bornes) de recharge solaire en extérieur, accessibles au niveau d'abris protégés et sécurisés.

Dans le cadre de son nouveau plan de circulation, le CHU souhaite faciliter l'orientation à travers le site grâce à une signalétique adaptée et parfaitement lisible. De plus, les cheminements piétons seront organisés et les accès aux services hospitaliers facilités notamment pour les personnes à mobilité réduite et patients dits "vulnérables".

Le CHU dispose aujourd'hui, sur son site de Pontchaillou, d'une navette gratuite "Navette Plus" permettant aux usagers d'accéder au plus près des bâtiments. Le circuit est organisé autour de 18 haltes de prise en charge. Le site de Pontchaillou représentant 32 hectares d'emprise foncière, le CHU participe actuellement à un projet européen concernant les nouveaux usages et de déploiement de navettes autonomes.

Représentation des futurs flux de circulation



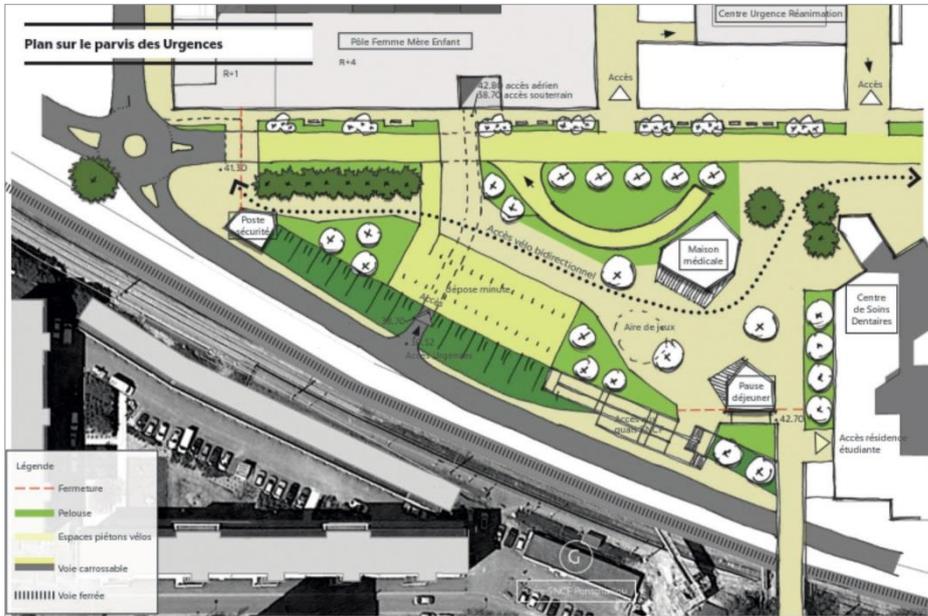
Aménagements urbains

Outre l'accessibilité aux services hospitaliers, l'aménagement des abords et extérieurs des bâtiments est une condition essentielle du bien-être des patients et des usagers comme des professionnels. Une attention particulière sera apportée à la qualité des aménagements afin d'en faire des lieux de rencontre et de convivialité. Le CHU souhaite donc recueillir les suggestions des usagers sur cette thématique.

plan de principe - aménagement du mail hospitalo-universitaire



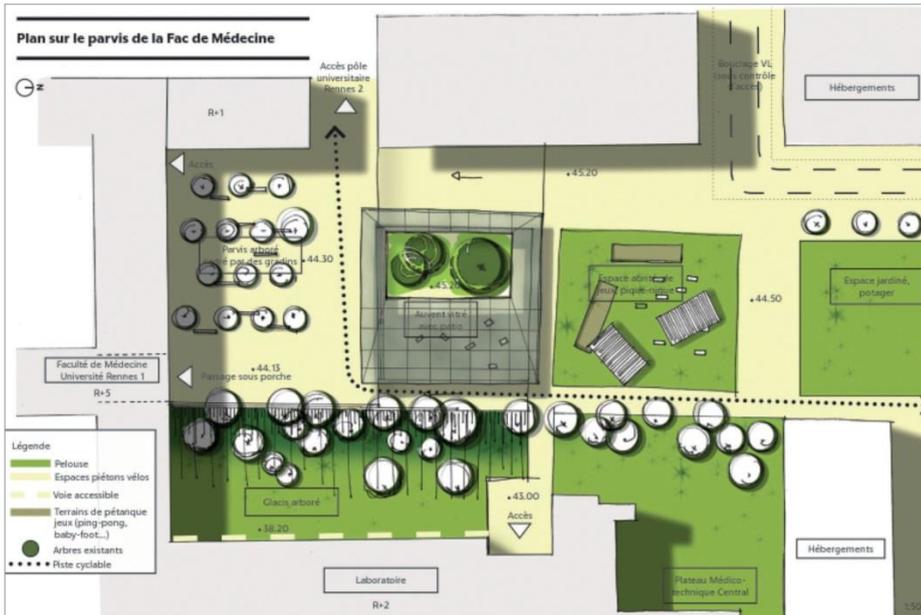
plan de principe - aménagement du parvis des urgences



plan de principe - aménagement du parvis du métro



plan de principe - aménagement de l'esplanade hospitalo-universitaire



Dans le cadre de la concertation et au vu des objectifs d'amélioration de l'environnement et de la prise en charge des patients et de la place des accompagnants (parents / proches / aidants) dans le parcours hospitalier, le CHU souhaite recueillir les propositions du public.

Services aux usagers, patients et accompagnants

Rendre l'hôpital moins anxiogène pour les patients et les visiteurs, améliorer les conditions d'accueil, et l'environnement des patients et des professionnels, font partie des objectifs du projet de reconstruction du CHU de Rennes. Grâce à une offre variée de prestations et de services extra-hospitaliers à destination des patients et de leurs familles, l'établissement entend favoriser les conditions de bien-être et la convivialité.

D'une manière générale, il s'agit d'appréhender de manière globale le parcours du patient et de lui offrir, outre le soin nécessaire, l'ensemble des services lui permettant de gérer au mieux sa maladie et son séjour à l'hôpital. À travers la concertation, le CHU est à l'écoute des besoins des usagers en matière d'hébergement d'accompagnant, d'espaces de repos, d'espaces de travail, de l'offre de restauration, d'autres activités, loisirs, services pratiques, services administratifs,

offre culturelle, etc.

Le CHU est par ailleurs fortement engagé dans l'offre de services numériques aux patients et aux professionnels. Pour soutenir cette démarche, les bâtiments construits ou rénovés dans le cadre du projet de reconstruction disposeront des infrastructures techniques permettant de déployer de nouvelles fonctionnalités.

La notion d'hôpital numérique concerne le processus médical lui-même (télé-médecine, dossier patient, suivi du parcours patient...) mais il s'élargira au-delà de ces limites pour offrir une nouvelle gamme de services. "Hôpital accueillant", "hôpital communicant", "hôpital intelligent", le CHU souhaite offrir aux patients et visiteurs de nouveaux services afin de créer une expérience de l'hôpital plus positive et pas uniquement axée sur les soins.

Dans le cadre de la concertation, il souhaite recueillir les besoins des usagers en matière de services numériques : TV, internet, téléphonie, applications smartphone, objets connectés, télémédecine, télésurveillance, salle d'orientation numérique, affichages dynamiques, robots...

Dans le cadre de la concertation et au vu de ses objectifs pour une meilleure coordination de la prise en charge des patients et le développement d'une « Cité de la Santé », le CHU souhaite recueillir les propositions de tous ses partenaires.

LE NOUVEAU CHU ET SES PARTENAIRES AU SERVICE DES PATIENTS

Cette thématique s'adresse aux professionnels du CHU, aux professionnels de santé et autres partenaires du CHU.

Le nouveau CHU et ses partenaires au service des prises en charge en urgence

Le CHU souhaite associer dès à présent ses partenaires de la prise en charge en urgence (pompiers, ambulanciers - représentants des services d'accueil des Urgences du CHU [adultes, cardiologie,

pédiatrie, gynéco-obstétrique, ophtalmologie] - Police et gendarmerie - représentants de la sécurité civile) à la réflexion sur l'impact de son projet de reconstruction pour la prise en charge des urgences afin de tenir compte des éléments structurants suivants :

- l'aménagement d'un parvis des urgences permettant de reconfigurer l'accès et l'espace faisant face aux différents services d'accueil des urgences du CHU (adultes, obstétriques, pédiatriques),

- l'ouverture du Centre Chirurgical et Interventionnel disposant d'un « axe rouge » dédié aux urgences vitales et d'un accès direct aux modules interventionnels et aux blocs opératoires,

- la création d'une hélistation en toiture de bâtiment.

Le nouveau CHU et ses partenaires, ensemble pour une future Cité de la Santé

L'importance des collaborations du CHU avec ses partenaires sur le site de Pontchaillou ou à proximité a nourri la réflexion du projet de reconstruction, et a constitué un argument majeur pour le maintien sur le site où se trouvent aujourd'hui les partenaires stratégiques de l'établissement en termes de soins, d'enseignement que de recherche : le CLCC Eugène Marquis, l'EFS Bretagne, les Universités Rennes 1 et Rennes 2, les unités mixtes de recherche CNRS et INSERM, l'EHESP, et bien entendu la Ville de Rennes et Rennes Métropole.

Dans la perspective de mener une démarche cohérente à l'échelle du quartier, au-delà du foncier actuel du CHU, en vue d'offrir aux riverains, aux citoyens mais également aux professionnels une véritable « Cité de la Santé », le CHU souhaite recueillir les propositions de ses partenaires afin de réfléchir aux services et infrastructures à développer conjointement, à la gestion des flux véhicules et piétons, ainsi qu'à des aménagements urbains harmonisés.

Le nouveau CHU et les professionnels de santé libéraux

Le CHU est un acteur majeur au sein du réseau de soins local, territorial et régional. La collaboration efficace avec les professionnels de santé libéraux (médecins, sages-femmes et infirmières libérales, kinésithérapeutes, dentistes, associations...) est la garantie un parcours de soins fluide et coordonné pour les patients.

Les collaborations existantes doivent être renforcées et amplifiées au service de la population. Dans le cadre de son projet de reconstruction,

le CHU souhaite recueillir les attentes des professionnels libéraux en la matière.

L'ambition environnementale du CHU, 1^{ère} illustration avec le centre chirurgical et interventionnel

L'ambition environnementale est au cœur du projet #NouveauCHURennes. Le CHU s'est ainsi engagé dans une démarche de conception et de construction des bâtiments basée sur les principaux référentiels environnementaux nationaux et internationaux.

En application de ces principes structurant l'ensemble du projet de reconstruction, dans le cadre de l'opération de construction du centre chirurgical et interventionnel, le CHU s'est engagé à :

- valoriser les espaces verts et les espaces de vie (orientations prises pour la biodiversité et la qualité d'usage des espaces),
- préserver le cadre de vie du site en phase chantier (instauration d'une charte chantier vert en lien avec les orientations stratégiques de la métropole),
- mettre œuvre une politique d'achat éco-responsable (économie circulaire -économie locale),
- mettre en œuvre un plan de gestion des ressources (mesures en faveur de la réduction des consommations et la réutilisation des eaux pluviales)
- préserver les aménagements paysagers comme niche écologique pour la biodiversité (préservation et recolonisation des espèces participant de manière naturelle à l'équilibre de la biodiversité du site).

A l'occasion de la première opération majeure de construction qui doit débuter début 2021, le CHU souhaite concerter et associer le public sur les éléments d'environnement de ce premier bâtiment.

VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS



CHU de Rennes :

Vivien Normand
Directeur adjoint, chef de projet
"Nouveau CHU"
vivien.normand@chu-rennes.fr

Cécile Boisse
Directrice de la communication
cecile.boisse@chu-rennes.fr

Garantes de la Commission Nationale du Débat Public :

Karine Besses : karine.besses@garant-cndp.fr
Chloé Canton : chloe.canton@garant-cndp.fr

